Quatre-vingt-quatrième année. — N° 99. Le Numéro : 15 francs. Mercredi 23 Avril 1952.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer	3.450	1 800	950	800	600	400	250	5.000	2.800	1.600
Etranger	6.600	3.400	1.750	2.100	1.600	800	450	12.500	6.550	3.500

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle.

L'Edition COMPLÈTE comprend : outre l'édition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 20 FRANCS

SOMMAIRE

LOIS

Loi de finances pour l'exercice 1952 (n° 52-401) (rectificatif) (p. 4203).

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Arrêté portant nomination au cabinet du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (p. 4203).

Ministère de la justice.

Décrets du 19 avril 1952 portant nominations, attributions de fonctions et admission à la retraite (magistrature) (p. 4203).

Arrêté portant nominations (administration pénitentiaire) (p. 4203).

Liste des candidats autorisés à subir les épreuves du concours d'admission aux fonctions de greffier en Algérie (p. 4204).

Ministère de l'intérieur.

Décret du 19 avril 1952 approuvant les modifications apportées aux statuts d'une association reconnue d'utilité publique (p. 4204).

Décret n° 52-425 du 21 avril 1952 portant convocation du collège électoral du département de la Haute-Loire pour l'élection d'un membre de l'Assemblée nationale (p. 4204).

Décret du 22 avril 1952 chargeant le garde des sceaux, ministre de la justice, de l'intérim du ministère de l'intérieur (p. 4205).

Ministère de la défense nationale.

Citations à l'ordre de l'armée (p. 4205).

Décrets du 19 avril 1952 portant nominations, admissions dans les cadres et radiations des contrôles (armées de terre et de l'air, active et réserve) (p. 4205).

Tableau d'avancement pour le grade de sous-lieutenant et *décret* du 19 avril 1952 portant nominations (armée de terre, réserve) (p. 4207).

Arrêtés portant promotion, titularisations, mise en disponibilité, complétant les dispositions d'un précédent arrêté et rectificatif :

Administration centrale de la guerre (p. 4207).

Administration centrale de la marine (p. 4207).

Administration centrale de l'air (p. 4207).

Personnels civils extérieurs de la guerre (p. 4207).

Arrêté portant régularisation de situation militaire (armée de l'air) (rectificatif) (p. 4207).

Décision portant changement d'arme (armée de terre, réserve) (p. 4207).

Liste de classement pour l'emploi de sous-chef de musique de l'armée de terre (p. 4207).

Liste d'aptitude à l'emploi de maître cordonnier des troupes métropolitaines (rectificatif) (p. 4207).

Tour de départ en campagne des officiers mariniers des spécialités de l'aéronautique navale (p. 4208).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Décret du 17 avril 1952 portant mutation de trésoriers-payeurs des territoires d'outre-mer (p. 4220).

Décret n° 52-426 du 19 avril 1952 modifiant le décret n° 51-1018 du 7 août 1951 portant annulation de crédits en application de la loi n° 51-588 du 23 mai 1951 relative à la réalisation d'un plan d'économies (p. 4220).

Décret du 19 avril 1952 portant relèvement du plafond d'émission de la Banque de l'Afrique occidentale (p. 4221).

Arrêté du 1er avril 1952 portant affectation provisoire au secrétariat d'Etat au budget d'une partie de la caserne des Trente, à Vannes (p. 4221).

Arrêté du 17 avril 1952 portant affectation provisoire au secrétariat d'Etat au budget de deux pièces dépendant de l'immeuble domanial du tribunal cantonal de Boulay (Moselle) (p. 4221).

Arrêté du 22 avril 1952 modifiant les règles de compétence en matière de gestion et d'aliénation du domaine mobilier privé de l'Etat (p. 4221).

Arrêté du 22 avril 1952 portant modification des droits de douane applicables aux tabacs fabriqués importés en Corse (p. 4222).

Arrêté du 22 avril 1952 portant suspension provisoire des droits de douane d'importation applicables à certains produits (p. 4222).

Arrêtés portant promotions et détachements:

Administrateurs civils (p. 4222).

Administration centrale des finances (p. 4222).

Administration centrale des affaires économiques (p. 4222).

Services extérieurs du Trésor (p. 4222).

Ministère de l'éducation nationale.

Arrêté du 7 avril 1952 fixant le nombre des places mises au concours d'entrée dans les écoles nationales supérieures d'ingénieurs (p. 4224).

Arrêtés portant nomination, affectation, détachement et rectificatif:

Administration centrale (p. 4225).

Enseignement du second degré (p. 4225).

Enseignement du premier degré (p. 4225).

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, JEUNESSE ET SPORTS

Décret du 26 mars 1952 portant nomination de membres du conseil d'administration du conservatoire national des arts et métiers (p. 4225).

Arrêté du 1er avril 1952 portant modification au règlement du brevet professionnel de publicitaire (p. 4225).

Arrêté du 4 avril 1952 portant modification au règlement du concours de recrutement de professeurs techniques adjoints des écoles nationales professionnelles et des collèges techniques (p. 4225).

Arrêté portant nomination du vice-président du conseil d'administration du conservatoire national des arts et métiers (p. 4225).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Décret du 19 avril 1952 portant déclassement de la section Châteaudun—Courtalain—Saint-Pellerin de la ligne d'intérêt général de Patay à Nogent-le-Rotrou (p. 4220).

Arrêtés portant attribution de fonctions et détachement (ponts et chaussées) (p. 4220).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Décret du 19 avril 1952 portant affectation au ministère de l'industrie et du commerce d'immeubles domaniaux sis à Cayenne (Guyane française) (p. 4220).

Ministère de l'agriculture.

Décret n° 52-396 relatif aux attributions du corps des ingénieurs du génie rural (rectificatif) (p. 4223).

Arrêté du 16 avril 1952 autorisant la commercialisation des semences de certaines variétés de maïs en 1952 (p. 4223).

Arrêté relatif au commerce et à l'emploi du thiophosphate de diéthile et paranitrophényle et de tous esters thiophosphoriques dans les produits antiparasitaires agricoles (rectificatif) (p. 4223).

Arrêtés portant inscription au tableau d'avancement, promotion et détachement (génie rural et institut national de la recherche agronomique) (p. 4223).

Tableau d'avancement, pour l'année 1952, du personnel de l'institut national de la recherche agronomique et *arrêté* portant promotions (p. 4223).

Ministère de la France d'outre-mer.

Décret du 11 avril 1952 portant approbation de l'arrêté n° 5 HC, en date du 26 janvier 1952, du gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, haut commissaire de France aux Nouvelles-Hébrides, portant ouverture de crédits supplémentaires au budget spécial des Nouvelles-Hébrides (exercice 1951) (p. 4226).

Décret du 11 avril 1952 portant approbation du budget spécial des Nouvelles-Hébrides (exercice 1952) (p. 4226).

Décret du 19 avril 1952 approuvant la délibération du 12 novembre 1951 du grand conseil de l'Afrique occidentale française en matière de droits de magasinage (p. 4226).

Décret du 19 avril 1952 portant non approbation de la délibération n° 44 du 15 décembre 1951 du conseil général de la Côte d'Ivoire modifiant les redevances forestières et annulant les tarifs (p. 4226).

Décret du 19 avril 1952 approuvant la délibération n° 51-35 du 29 décembre 1951 du conseil général du Dahomey modifiant les patentes et licences (p. 4226).

Décrets du 19 avril 1952 portant nominations et admission à la retraite (magistrature) (p. 4226).

Décret du 22 avril 1952 portant désignation du secrétaire général de la Mauritanie (p. 4227).

Arrêté portant désignation du commissaire du gouvernement auprès de la Société immobilière de Madagascar (p. 4227).

Arrêtés portant promotions, titularisation, intégration, reclassement, mise en position de mission, détachement et modifiant les dispositions d'un précédent arrêté (magistrature et travaux publics, mines et techniques industrielles) (p. 4227).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Arrêtés portant détachement et radiation des cadres (administration centrale) (p. 4225).

Circulaire n° 61 S. S. relative au tarif d'honoraires des praticiens en matière de soins aux assurés sociaux (rectificatif) (p. 4228).

Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

Arrêté du 25 mars 1952 portant modification du projet de reconstruction et d'aménagement de la commune de Saint-Just-en-Chaussée (Oise) (p. 4225).

Arrêté du 5 avril 1952 portant homologation d'un barème (p. 4225).

Ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Arrêté portant détachement (offices départementaux des anciens combattants et victimes de la guerre) (p. 4225).

Ministère de la santé publique et de la population.

Arrêté modifiant l'arrêté du 9 mars 1949 relatif aux émoluments du personnel des établissements nationaux de bienfaisance ne recevant aucun traitement soumis à retenues pour pension civile et uniquement rémunéré par indemnités (rectificatif) (p. 4228).

Ministère des postes, télégraphes et téléphones.

Arrêté portant détachement (administration centrale) (p. 4228).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Avis de vacance d'emplois de sténographe au secrétariat des Nations Unies à New-York (p. 4229).

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Avis aux importateurs de lait en poudre originaire et en provenance de Suède (p. 4229).

Avis aux importateurs de poissons de mer frais d'origine et en provenance de Belgique (p. 4229).

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance des Etats-Unis (p. 4229).

Avis aux exportateurs de peaux brutes de porcins à destination des Etats-Unis (p. 4229).

Avis aux exportateurs de produits d'exploitation forestière et de scierie à destination du Danemark (p. 4230).

Avis aux exportateurs de véhicules automobiles à destination du territoire britannique de Hong-Kong (p. 4230).

Avis aux exportateurs de vieilles fontes à destination de l'Italie (p. 4230).

Avis aux exportateurs de produits sidérurgiques (p. 4230).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avis de concours à la caisse nationale de crédit agricole (p. 4230).

Avis aux exportateurs de pommes de terre primeurs à destination de tous pays autres que la Grande-Bretagne (modificatif) (p. 4230).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Avis de vacance du poste de directeur de l'hôpital-hospice de Château-Thierry (Aisne) (p. 4228).

Avis de vacance du poste de directeur économe de l'hôpital-hospice de Nozay (Loire-Inférieure) (p. 4229).

Annonces (p. 4231).

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

PUBLIÉS EN ANNEXES

Conseil de la République. — Annexes: feuilles 11 et 12 (session de 1951) (*pour l'édition complète*). (Voir le sommaire des annexes au *Journal officiel* du mardi suivant.)

LOIS

Loi de finances pour l'exercice 1952 (n° 52-401).

Rectificatif au *Journal officiel* du 15 avril 1952:

Page 3931, colonne de droite, article 52, 5e ligne, au lieu de: « bon de remise extrait... », lire: « bon de remis extrait .. ».

Page 3932, colonne de gauche, article 59, 1re ligne du tableau, au lieu de: « Valeur locative de la résidence... », lire: « Valeur locative réelle de la résidence .. ».

Page 3933, colonne de gauche, article 70, 3e, 1re ligne, au lieu de: « ... 3° Au taux des amendes infligées au titre de contraventions... », lire: « 3° Au taux des amendes infligées au titre des contraventions... ».

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

PRESIDENCE DU CONSEIL

Cabinet du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Vu le décret du 14 mars 1952 portant nomination de membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 48-1233 du 28 juillet 1948, modifié par le décret n° 51-1030 du 21 août 1951, portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels,

Arrête:

Art. 1er. — Est nommé au cabinet du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil:

Conseiller technique.

M. Jean Ravail, inspecteur de l'administration.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française et prendra effet à compter du 14 mars 1952.

Fait à Paris, le 18 avril 1952.

GUY PETIT.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret du 19 avril 1952 portant nomination de magistrats.

Par décret en date du 19 avril 1952, sont nommés:

Substitut du procureur de la République de 3e classe près le tribunal de première instance de Saint-Nazaire, sur sa demande, M. Porcheron, juge de 3e classe au tribunal de première instance de Saint-Nazaire, en remplacement de M. Synvet, qui a été nommé substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Saint-Malo.

Substitut du procureur de la République de 3e classe près le tribunal de première instance de Dieppe, M. Guay, juge suppléant rétribué du ressort de la cour d'appel de Rouen, en remplacement de M. Soude, qui a été nommé procureur de la République près le tribunal de première instance de Pont-Audemer.

Décret du 19 avril 1952 portant nomination de magistrats.

Par décret en date du 19 avril 1952, pris sur la proposition du conseil supérieur de la magistrature, sont nommés:

Conseiller à la cour d'appel de Paris, M. Mazeaud, vice-président au tribunal de première instance de la Seine, en remplacement de M. Daulet, qui a été nommé premier président de la cour d'appel de Colmar.

Vice-président au tribunal de première instance de la Seine, M. Herzog, juge audit tribunal, en remplacement de M. Mazeaud.

Juge au tribunal de première instance de la Seine, M. Peyronnie, juge adjoint audit tribunal, en remplacement de M. Herzog.

Juge adjoint au tribunal de première instance de la Seine, sur sa demande, M. Defranchi, vice-président au tribunal de première instance de Lille, en remplacement de M. Peyronnie.

Juge de 2e classe au tribunal de première instance de Bayonne, sur sa demande, M. Duché, juge de 2e classe au tribunal de première instance de Saint-Palais, en remplacement de M. Searle, qui est nommé, sur sa demande, juge de 2e classe au tribunal de première instance de Saint-Palais, en remplacement de M. Duché.

Décret du 19 avril 1952 chargeant un magistrat des fonctions de l'instruction.

Par décret en date du 19 avril 1952, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature, M. Gaimiche, juge au tribunal de première instance d'Autun, est chargé pour trois ans des fonctions de l'instruction audit tribunal, en remplacement de M. Striffling, qui a été nommé juge au tribunal de première instance de Chalon-sur-Saône.

Décret du 19 avril 1952 désignant un magistrat pour exercer les fonctions de juge des enfants.

Par décret en date du 19 avril 1952, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature, M. Chautard, juge au tribunal de première instance de Chalon-sur-Saône, est désigné pour exercer pendant une nouvelle période de trois ans, à compter du 29 mars 1952, les fonctions de juge des enfants audit tribunal.

Décret du 19 avril 1952 admettant un magistrat à faire valoir ses droits à la retraite.

Par décret en date du 19 avril 1952, M. Marcel Guetat, procureur général près la cour d'appel de Chambéry, est admis à faire valoir ses droits à la retraite (limite d'âge) à compter du 27 avril 1952 et est nommé procureur général honoraire près la cour d'appel de Chambéry.

Administration pénitentiaire.

Par arrêté en date du 18 avril 1952, sont nommés, par nécessité de service:

Directeur (3e classe) de la maison centrale de Fontevrault: M. Meuvret (Robert), directeur (3e classe) de la maison d'arrêt de la Santé.

Directeur (3e classe) de la maison d'arrêt de la Santé: M. Lacabanne (Georges), directeur (3e classe) des prisons de Marseille.

Directeur (3e classe) des prisons de Marseille: M. Forestier (Maurice), directeur (3e classe) de la maison centrale de Fontevrault.

Sous-directeur (2e classe) à la direction de la circonscription pénitentiaire de Lille: M. Hardouin (Léon), sous-directeur (2e classe) à la maison d'arrêt de la Santé.

Sous-directeur (2e classe) à la maison d'arrêt de la Santé: M. Guenon (Daniel), sous-directeur (2e classe) à la direction de la circonscription pénitentiaire de Lille.

Econome (3e classe) à la maison centrale de Caen: M. Simon (René), econome (3e classe) à la maison d'arrêt de la Santé.

Econome (3e classe à la maison d'arrêt de la Santé: M. Cacciaguerra (Charles), économe (3e classe) à la direction de la circonscription pénitentiaire de Toulouse.

Econome (2e classe) à la direction de la circonscription pénitentiaire de Toulouse: M. Susini (Joseph), econome (2e classe) à la maison centrale de Caen.

Liste des candidats autorisés à subir les épreuves du concours d'admission aux fonctions de greffier en Algérie.

Par arrêté du 21 avril 1952:

Sont autorisés à subir les épreuves du concours ouvert pour l'admission aux fonctions de greffier en Algérie.

Centre d'Alger.

MM.
Aklouf Khaled.
Ammarguellat Abdelkader.
Azani Mohamed.
Bailleche Mohamed.
Belkaid Ahmed.
Bendaoub Mohamed.
Bendaoub Mahmoud.
Chicheportiche (René).
Dahmane Bendifallah.
El Baz (Albert).
Hacene Mohamed.
Hocini Abdelkader.
Houadjeli Abderrahmane.
Karabaghli Mohamed.
Kiskiri (Gilbert).
Latrech Mahieddine.
Luiggi (Ignace).
Mazouzi Abdelkader.
Metref Belaid.
Michaud (Armand).
Mir Abdelkader.
Mouhoub Makhlouf.
Sellier (Edouard).
Tidjani Belkacem.
Trosa (Pascal).

Centre de Constantine.

MM.
Abid Lakhdar.
Adment (Robert).
Barkat Mohamed el Madjid.
Benayad Cherif.
Benelmouffok Belkacem.
Bennini Hamdane.
Bouaicha Ferhat.
Brahami Ghaloum.
Bressy (Victor).
Castelli (Salvator).
Dames Hocine.
Guedj (Max).
Levy (Simon).
Megri Salah.
Mosbah Noureddine.
Raquet (Marcel).
Slafa Allaoua.
Temmim Brahim.

Centre d'Oran.

MM.
Achache (Lucien).
Ayache (Maurice).
Bensafir Mohamed.
Djellas Bachir.
Hadida (Moïse).
Karadja Kheirredine.
Partouche (André).
Mme Saez (Henriette), épouse Parma.
Tahlaili Said.

Centre de Strasbourg.

M. Joho (René).

Sont autorisés à subir les épreuves du concours, sous réserve de compléter leur dossier avant le 15 mai 1952:

Centre d'Alger.

Mme Canto (Charlotte), épouse Simon.
MM. Nemli Abderrahmane.
Perez (Yves).

Centre de Paris.

M. Faure.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret du 19 avril 1952 approuvant les modifications apportées aux statuts d'une association reconnue d'utilité publique.

Par décret en date du 19 avril 1952, ont été approuvées les modifications apportées à ses statuts par l'association reconnue d'utilité publique dite Œuvre des pupilles de la marine marchande et fondation Virginie Hériot, dont le siège est à Paris, et qui s'intitulera désormais Œuvre des pupilles de la marine marchande.

Décret n° 52-425 du 21 avril 1952 portant convocation du collège électoral du département de la Haute-Loire pour l'élection d'un membre de l'Assemblée nationale.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

Vu la loi n° 46-667 du 12 avril 1946 instituant une procédure exceptionnelle de vote par correspondance en faveur de certaines catégories d'électeurs empêchés de voter dans des conditions normales;

Vu la loi n° 46-668 du 12 avril 1946 instituant une procédure exceptionnelle de vote par procuration en faveur de certaines catégories d'électeurs;

Vu la loi n° 46-2175 du 8 octobre 1946 modifiant et complétant la loi n° 46-815 du 26 avril 1946 rendant applicables pour 1946 aux assemblées prévues par la Constitution, les inéligibilités relatives aux élections de 1945;

Vu la loi n° 46-2151 du 5 octobre 1946 relative à l'élection des membres de l'Assemblée nationale;

Vu la loi n° 51-519 du 9 mai 1951 modifiant la loi n° 46-2151 du 5 octobre 1946 relative à l'élection des membres de l'Assemblée nationale, et notamment son article 17;

Vu la loi n° 51-534 du 12 mai 1951 relative au renouvellement de l'Assemblée nationale;

Vu le décret n° 51-535 du 12 mai 1951 relatif à l'application de la loi n° 51-519 du 9 mai 1951 susvisée;

Vu le décret n° 51-536 du 12 mai 1951 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi n° 51-519 du 9 mai 1951 susvisée;

Vu le décret n° 51-537 du 12 mai 1951 fixant les modalités d'application du titre V de la loi n° 51-519 du 9 mai 1951 susvisée;

Vu le décret n° 51-1111 du 21 septembre 1951 portant application de l'article 17 de la loi du 5 octobre 1946 modifiée par la loi du 9 mai 1951;

Vu le décret n° 51-140 du 6 février 1952 portant application de l'article 4 de la loi n° 51-519 du 9 mai 1951 modifiant la loi du 5 octobre 1946 relative à l'élection des membres de l'Assemblée nationale;

Vu le compte rendu de la séance du 1er avril 1952 au cours de laquelle l'Assemblée nationale a pris acte du décès de M. Pebellier, député de la Haute-Loire,

Décrète:

Art. 1er. — Le collège électoral est convoqué dans le département de la Haute-Loire pour le dimanche 25 mai 1952 en vue de procéder à l'élection d'un membre de l'Assemblée nationale dans les formes prévues par la loi du 5 octobre 1946 modifiée, et notamment son article 17.

Si un second tour de scrutin est nécessaire, il y sera procédé le dimanche 8 juin 1952.

Art. 2. — La campagne électorale sera ouverte le 5 mai 1952, à zéro heure.

Art. 3. — L'élection aura lieu pour les deux tours de scrutin sur les listes électorales arrêtées le 31 mars 1952.

Les maires des communes où, conformément à l'article 8 du décret réglementaire du 2 février 1852, il y aura lieu d'apporter des modifications à ces listes, publieront, cinq jours avant la réunion des électeurs, un tableau contenant lesdites modifications.

Art. 4. — Le scrutin ne durera qu'un jour, il sera ouvert à huit heures.

Toutefois, dans les communes où, pour faciliter aux électeurs l'exercice de leurs droits, il paraîtra utile de devancer cette heure, le préfet de la Haute-Loire pourra prendre à cet effet des arrêtés spéciaux qui seront publiés et affichés dans chaque commune intéressée, cinq jours au moins avant la réunion du collège électoral.

Dans tous les cas, le scrutin sera clos à dix-huit heures.

Art. 5. — Le dépouillement des résultats suivra immédiatement le scrutin. Entreront seuls en compte les bulletins des candidats auxquels un récépissé définitif a été délivré. Le relevé des candidatures régulièrement enregistrées à la préfecture sera transmis par le préfet aux maires des communes composant la circonscription électorale, deux jours au moins avant le scrutin.

Art. 6. — Dans chaque commune, le bureau de vote fera le recensement du scrutin dont il consignera le résultat au procès-verbal. Lorsque la commune sera partagée en sections, les présidents et les membres des divers bureaux porteront à la première section le procès-verbal de leurs sections respectives, avec les réclamations et annexes, y compris les feuilles d'émargement des votants. Le bureau de la première section fera, en

présence des présidents des autres sections, le recensement des votes émis par la commune. Un délégué de chaque candidat pourra assister à ces opérations.

Art. 7. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 21 avril 1952.

ANTOINE PINAY.

Par le président du conseil des ministres;
Le ministre de l'intérieur,
CHARLES BRUNE.

Décret du 22 avril 1952 chargeant le garde des sceaux, ministre de la justice, de l'interim du ministère de l'intérieur.

Le Président de la République,
Sur le rapport du président du conseil des ministres,
Vu les articles 45 et 46 de la Constitution de la République française,

Décrète:

Art. 1er. — M. Léon Martinaud-Déplat, garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'interim du ministère de l'intérieur pendant l'absence de M. Brune.

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Muret, le 22 avril 1952.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
ANTOINE PINAY.
Le garde des sceaux, ministre de la justice,
LÉON MARTINAUD-DÉPLAT.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Citations à l'ordre de l'armée.

Par décision n° 16 en date du 12 avril 1952, sur la proposition du secrétaire d'Etat à la guerre, le ministre de la défense nationale cite:

A l'ordre de l'armée.

CORÉE

Dumas (Roger), caporal-chef, bataillon français de l'O. N. U., compagnie de commandement.
Dureau (François), sous-lieutenant, bataillon français de l'O. N. U. en Corée, 2e compagnie.
Faure (Pierre), 2e classe, bataillon français de l'O. N. U., C. C. B. (service auto).
Ferrari (Marcel), caporal, bataillon français de l'O. N. U., 2e compagnie.
Jammet (Loïc), sous-lieutenant, bataillon français de l'O. N. U., 2e compagnie.
Lagoutte (Jean), caporal-chef, bataillon français de l'O. N. U., 2e compagnie.
Leroux (André), caporal-chef, bataillon français de l'O. N. U., 2e compagnie.
Pelton (Pierre), sergent-chef, bataillon français de l'O. N. U., C. C. B. (section de commandement).
Wegscheider (Raymond), sergent, bataillon français de l'O. N. U., 2e compagnie.

Ces citations comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

A TITRE POSTHUME

Babin (Louis), caporal, bataillon français de l'O. N. U., compagnie d'accompagnement.
Delhommeau (Yves), 2e classe, bataillon français de l'O. N. U., compagnie de commandement.
Dessaint (René), sergent-major, bataillon français de l'O. N. U., 2e compagnie.
Dulong-Courty (Maxime), 2e classe, bataillon français de l'O. N. U., compagnie d'accompagnement.
Huten (Jean), 2e classe, bataillon français de l'O. N. U., C. C. B. (pionniers auxiliaires).
Leval (Roger), 1re classe, bataillon français de l'O. N. U., 2e compagnie.
Roux (Pierre), 2e classe, bataillon français de l'O. N. U., compagnie de commandement.

Ces citations comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

Décret du 19 avril 1952 portant nomination d'un officier de réserve de l'armée de terre.

Par décret en date du 19 avril 1952, est promu au grade de commandant de réserve du génie, à compter du jour de sa radiation des cadres de l'armée active:

TROUPES METROPOLITAINES

CADRE DES ADJOINTS DU SERVICE DU MATÉRIEL (GÉNIE)

M. le capitaine Ballet (Pierre).

Décret du 19 avril 1952 portant radiation des contrôles de l'armée de terre et admission dans les réserves de l'armée de l'air d'officiers de réserve de l'armée de terre.

Par décret en date du 19 avril 1952:

Sont, sur leur demande, rayés des contrôles des officiers de réserve de l'armée de terre:

Infanterie.

M. le lieutenant de réserve d'infanterie Langlet (Robert-Jean), né le 7 avril 1916.

Les sous-lieutenants de réserve d'infanterie:
M. Boulin (Charles), né le 19 juin 1926.
M. Lefevre (Yves-Pierre-Hugues), né le 9 mars 1918.

Artillerie.

M. le lieutenant de réserve d'artillerie Cornu (Edmond), né le 4 novembre 1912.

Intendance.

M. le capitaine d'administration de réserve Perrin (Bernard-Marie-Antoine), né le 21 août 1907.
M. le lieutenant d'administration de réserve Mallet (Gabriel-Emile), né le 30 mai 1907.

Sont, sur leur demande, admis avec leur grade et leur ancienneté de grade dans les corps et cadres ci-après:

Corps des officiers de réserve de l'air.

CADRE NAVIGANT.

M. le lieutenant de réserve d'infanterie Langlet (Robert Jean).

CADRE SÉDENTAIRE

Les sous-lieutenants de réserve d'infanterie:
MM. Boulin (Charles).
Lefevre (Yves-Pierre).
M. le lieutenant de réserve d'artillerie Cornu (Edmond).
M. le lieutenant d'administration de réserve Mallet (Gabriel-Emile).

Corps des officiers de réserve des services administratifs de l'air.

M. le capitaine d'administration de réserve Perrin (Bernard-Marie-Antoine).

Décret du 19 avril 1952 portant admission dans les cadres actifs d'un officier de réserve de l'armée de l'air.

Par décret en date du 19 avril 1952:

En application de l'article 5 de la loi n° 46-1119 du 22 mai 1946, est, sur sa demande, admis dans les cadres actifs de l'armée de l'air, à compter du 25 juin 1946, l'officier de réserve dont le nom suit:

Corps des officiers des services administratifs de l'air.

Avec le grade de sous-lieutenant à titre définitif.

(Rang du 25 juin 1946.)

M. le sous-lieutenant de réserve Chatellier (André-Auguste-Alphonse), né le 18 juillet 1920.

Est promu à titre définitif dans les cadres actifs de l'armée de l'air:

Corps des officiers des services administratifs de l'air.

Au grade de lieutenant.

(Rang du 25 juin 1948.)

M. le sous-lieutenant Chatellier (André-Auguste-Alphonse).

Décret du 19 avril 1952
portant nomination dans les cadres des réserves de l'armée de l'air.

Par décret en date du 19 avril 1952, est nommé à titre définitif dans les cadres des réserves de l'armée de l'air:

Corps des officiers de réserve des services administratifs de l'air.

Au grade de sous-lieutenant.

(Rang du 25 mars 1945.)

M. l'aspirant Chatellier (André-Auguste-Alphonse).

Décret du 19 avril 1952 portant nomination au grade de sous-lieutenant de réserve d'élèves officiers de réserve de l'armée de l'air.

Par décret en date du 19 avril 1952, sont nommés au grade de sous-lieutenant de réserve de l'armée de l'air, les aspirants élèves officiers de réserve dont les noms suivent, qui ont subi avec succès les examens de fin de cours de peloton d'élèves officiers de réserve (4e promotion, 2e fraction et 5e promotion, 1re fraction):

I. — Corps des officiers de réserve de l'armée de l'air.

CADRE SÉDENTAIRE

a) *Spécialité « Artillerie de l'air ».*

(Rang du 15 avril 1952.)

MM. Longeault (Michel-Robert), né le 3 mars 1926.
Rémy (Paul-Léon), né le 2 juillet 1928.
Dreyfus (René-Alfred-Joseph), né le 8 avril 1929.

b) *Spécialité « Génie de l'air ».*

(Rang du 15 avril 1952.)

M. Leudière (Robert-René-Antoine), né le 3 juillet 1926.

c) *Spécialité « Météorologiste ».*

(Rang du 15 avril 1952.)

M. Lataillade (Charles), né le 23 mars 1927.

d) *Spécialité « Contrôleur d'aérodrome ».*

(Rang du 15 avril 1952.)

MM. Girault (Jean-Marie-Etienne), né le 9 février 1926.
Vivion (Paul-Henri-Marie), né le 26 juillet 1928.

e) *Spécialité « Contrôleur d'opérations aériennes ».*

(Rang du 15 avril 1952.)

MM. Chavand (Bernard-Pierre), né le 25 janvier 1926.
Lacassagne (Jean-Charles), né le 15 août 1928.

II. — Corps des officiers mécaniciens de réserve de l'armée de l'air.

a) *Spécialité « Mécanicien avion ».*

(Rang du 16 avril 1952.)

MM. Régent (Marcel-Alexandre-Julien), né le 22 novembre 1929.
Malessan (Pierre-François-Sauveur), né le 23 juillet 1930.

b) *Spécialité « Mécanicien télécommunications ».*

(Rang du 15 avril 1952.)

MM. Tramond (Pierre-Lucien-Henri), né le 4 avril 1926.
Sanchez (Salvador), né le 8 février 1928.
Pepouey (Maurice-Claude-Léon), né le 17 septembre 1929.
Ledroit (André-Jean-Eugène), né le 6 mai 1929.
Birden (Henri-Georges), né le 5 septembre 1927.

(Rang du 18 avril 1952.)

M. Palous (Michel-Lucien-Clément), né le 9 avril 1930.

III. — Corps des officiers de réserve des services administratifs de l'armée de l'air.

a) *Spécialité « Transmissions ».*

(Rang du 18 avril 1952.)

MM. Mery (André-René), né le 6 novembre 1930.
Chichizola (Noël-Marie-Joseph), né le 24 février 1930.

b) *Spécialité « Artillerie de l'air ».*

(Rang du 15 avril 1952.)

MM. Taret (François-Yves-Daniel), né le 22 mars 1929.
Damette (Pierre-Félix), né le 5 décembre 1927.
Lombard (Paul-Henri-Louis), né le 15 septembre 1929.
Mazella (Michel-Claude), né le 13 avril 1929.
Gallienne (André-Fernand-Félix), né le 5 décembre 1928.

(Rang du 18 avril 1952.)

MM. Lallemand (Paul-Emile-André), né le 28 novembre 1930.
Vareille (André-Joseph), né le 29 novembre 1930.
Meyer (Georges-Léon), né le 21 septembre 1930.
Colonnec (Louis-Marie-Joseph), né le 19 juillet 1930.
Souêtre (Jean-René), né le 15 octobre 1930.
Saint-Jarme (Jean-Joseph), né le 4 février 1930.
Autain (Jacques-Pierre), né le 10 juin 1930.
Llanes (René-Joseph-Jean), né le 6 novembre 1929.
Combel (Claude-Ildevert), né le 11 décembre 1929.

c) *Spécialité « Génie de l'air ».*

(Rang du 15 avril 1952.)

MM. Montalbetti (Norbert-Jean), né le 7 octobre 1929.
Morel (Jean-Léon-Pierre), né le 14 janvier 1928.

Spécialité « Météorologiste ».

(Rang du 15 avril 1952.)

M. Gazalens (Raymond-Roger), né le 27 février 1929.

d) *Spécialité « Contrôleur d'aérodrome ».*

(Rang du 15 avril 1952.)

MM. Logelin (René-Charles-Auguste), né le 3 septembre 1928.
Liagre (Claude-François-Gérard), né le 3 juillet 1928.
Pin (Michel-Jules-Blaise), né le 9 août 1926.
Rouzet (Eugène-Pierre), né le 27 juillet 1929.

(Rang du 18 avril 1952.)

MM. Moulois (Roger-François), né le 27 août 1930.
Mendy (Pierre-Pascal), né le 25 juin 1930.
Cassagnes (Moïse-Elie-Dorien), né le 7 juin 1930.
Bihan (Jean-Louis), né le 14 décembre 1929.

e) *Spécialité « Contrôleur d'opérations aériennes ».*

(Rang du 15 avril 1952.)

MM. Adam (Roger-Léon-Jules), né le 1er juillet 1927.
Rousseau (Georges-Jean-Joseph), né le 24 novembre 1928.
Callésa (Claude-Marcel), né le 8 août 1927.
de Labrouë de Vareilles-Sommières (Bertrand-Georges Marie), né le 28 mars 1927.
Verraest (Jules-Hubert), né le 21 janvier 1928.
Labatut (Jean-Albert), né le 21 mars 1929.
Guillot (Victor), né le 27 avril 1927.
Caron (Gérard), né le 12 octobre 1929.
Cognard (Michel-Louis-Gustave), né le 22 juillet 1929.
Richard (Claude-Pierre), né le 30 mai 1929.
Jacquemart (Maurice-Charles-Ferdinand), né le 19 février 1927.
Frebet (Claude-Julien-Lucien), né le 13 octobre 1928.
Chapuis (André-Marcel), né le 21 janvier 1929.
Grosdemouge (Roger-Henri-Gustave), né le 3 avril 1928.
Nourisson (Claude-Léon-Marie), né le 1er février 1929.
Falus (Roger-Marcel), né le 17 février 1926.
Bouely (Raymond-Marcel-Charles), né le 20 novembre 1926.
Corriger (Roland-Hubert), né le 24 août 1928.
De Framond (Pierre-Marie-Melchior), né le 9 octobre 1928.
Gambart (Lucien-Fernand-Germain), né le 15 décembre 1928.
Auger (François-André-Joseph), né le 18 juin 1928.
Montpeyroux (Marcel-Maurice-Joseph), né le 19 décembre 1927.
Mauc (Charles), né le 10 août 1923.
Bienfait (Jean-Claude-Louis), né le 24 janvier 1929.

(Rang du 18 avril 1952.)

MM. Robin (Bernard-Georges), né le 27 juillet 1930.
Brunet (Robert-Yves-Georges), né le 15 juin 1930.
Rillié (Serge-René), né le 8 mai 1930.
Bresson (Guy-André-Roland), né le 29 septembre 1930.
Bataillon (Edmond-Ernest), né le 2 mai 1930.
Bagiot (Claude-Serge), né le 16 février 1930.
Courcelle (Claude-Victor), né le 12 novembre 1930.

MM. Robert (Maurice-Jean), né le 25 octobre 1930.
Perin (Jean-Paul), né le 3 novembre 1929.
Rouvière (William-Fernand-Victor), né le 20 octobre 1930.
Kmiec (Roger-Michel), né le 18 juillet 1930.
Poncet (Jacques-Maurice), né le 5 juillet 1930.
Lanteri (Roger-Ernest-Roland), né le 5 février 1930.
Maumy (Maurice), né le 4 novembre 1930.
Fruitier (René-Elie-Paul), né le 13 août 1930.

Tableau d'avancement pour le grade de sous-lieutenant (armée de terre, réserve).

Sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade de sous-lieutenant:

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

Sergent Delcambre (Pierre).

Train.

Maréchal des logis chef Meurice (Albert).

Service des matériels « Subdivision artillerie ».

CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

Aspirant Savigny de Bellay (Jean-Eugène).

Décret du 19 avril 1952 portant nomination d'officiers de réserve.

Par décret en date du 19 avril 1952, sous réserve que leur nomination ne leur ouvre droit à la solde du grade de sous-lieutenant que pour compter du jour où ils serviront en situation d'activité avec ce grade, sont nommés sous-lieutenants de réserve.

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1950.)

Sergent Delcambre (Pierre).

Train.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1950.)

Maréchal des logis chef Meurice (Albert).

Service des matériels, subdivision « Artillerie ».

CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

(Pour prendre rang du 16 octobre 1951.)

Aspirant Savigny de Bellay (Jean-Eugène).

Administration centrale de la guerre.

Par arrêté du 21 avril 1952, les secrétaires d'administration stagiaires dont les noms suivent sont nommés secrétaires d'administration de 2e classe (1er échelon) et titularisés dans le grade correspondant:

(A compter du 16 décembre 1951.)

M. Henriet (Lyonel-Martial-Edouard).

(A compter du 15 février 1952.)

M. Terret (Christian-Marcel).

Administration centrale de la marine.

Par arrêté du 21 avril 1952, M. Portron (L.-A.-G.), administrateur civil de 1re classe, 3e échelon, est nommé administrateur civil de classe exceptionnelle pour compter du 1er janvier 1951.

Administration centrale de l'air.

Par arrêté du 21 avril 1952, les dispositions de l'arrêté en date du 7 mai 1951 portant détachement de M. Pessou (Obed), secrétaire d'administration de 2e classe, 3e échelon, à l'administration centrale du secrétariat d'Etat à l'air, auprès du haut commissariat de la République française en Afrique occidentale française pour une durée maximum de cinq ans, à compter du 1er octobre 1950, dans les conditions fixées par les articles 97 à 112 de la loi du 19 octobre 1946, sont complétées ainsi qu'il suit:

« M. Pessou (Obed) est détaché dans les fonctions de rédacteur de 1re classe après trois ans d'administration générale d'outre-mer (indice 225) auprès du haut commissaire de la République en Afrique occidentale française ».

Personnels civils extérieurs de la guerre.

Par arrêté du 26 mars 1952, Mme Garanger (Marie), commis administratif à la poudrerie nationale du Ripault, est mise en disponibilité, sur sa demande, pour une période de six mois, du 1er janvier 1952 au 1er juillet 1952.

Rectificatif au *Journal officiel* du 12 mars 1952: page 2916, 1re colonne, 3e ligne, après: « Mme Deglisors (Henriette) », ajouter: « Agent de bureau de 5e classe: Mme Le Digueriher (Yvonne) ».

Régularisation de situation militaire (armée de l'air).

Rectificatif au *Journal officiel* du 5 avril 1952: page 3607, 1re colonne, au lieu de: « M. le commandant du corps des officiers de l'air (cadre navigant) de Place (Marie-Joseph-Géry-Patrice), né le 15 mars 1903, est placé, à compter du 15 mars 1917... », lire: « M. le commandant du corps des officiers de l'air (cadre navigant) de Place (Marie-Joseph-Géry-Patrice), né le 15 mai 1903, est placé, à compter du 15 mai 1917... ».

(Le reste sans changement.)

Changement d'arme (armée de terre, réserve).

Par décision en date du 17 avril 1952, sont admis par voie de changement d'arme, à la date de la présente décision, dans le service des matériels (subdivision artillerie):

TROUPES METROPOLITAINES

4e RÉGION MILITAIRE

Direction régionale du matériel.

M. l'aspirant de réserve du service des essences des armées Huet (Raymond-Avit-Louis).

6e RÉGION MILITAIRE

Direction régionale du matériel.

M. l'aspirant de réserve du service des essences des armées Geoffoy (Pierre-Louis-Marcel).

8e RÉGION MILITAIRE

Direction régionale du matériel.

M. l'aspirant de réserve du service des essences des armées Troussier (Maurice-Adrien).

COMMANDEMENT SUPÉRIEUR DES TROUPES DU MAROC

Direction régionale du matériel.

M. l'aspirant de réserve d'artillerie Errecart (Pierre-Jean).

Liste de classement pour l'emploi de sous-chef de musique de l'armée de terre.

Sont classés pour l'emploi de sous-chef de musique de l'armée de terre, les militaires dont les noms suivent:

M. Vellozzi (Laurent), maréchal des logis, 1er E. R. T.
M. Janssen (Julien-Eugène), sergent, 5e régiment du génie.
M. Grell (Alfred-Jules), brigadier-chef, 1er E. R. T.
M. Dubois (Etienne), sergent-chef, base aérienne n° 102.

N. B. — Les candidats classés pour l'emploi de sous-chef de musique, n'appartenant pas à l'arme de l'infanterie métropolitaine devront formuler d'urgence une demande de changement d'arme ou d'armée, à adresser par la voie hiérarchique.

Liste d'aptitude à l'emploi de maître cordonnier des troupes métropolitaines.

Rectificatif au *Journal officiel* du 16 janvier 1952: page 668, 1re colonne, au lieu de: « 16 Chateau (Michel), Centre de Metz », lire: « Chateau-Artaud (Michel), Centre de Metz ».

Tour de départ en campagne des officiers mariniers des spécialités de l'aéronautique navale.

NOMS ET PRÉNOMS	MATRICULES	DATES D'INSCRIPTION au tour de départ en campagne	AFFECTATIONS	OBSERVATIONS
NAVIGATEURS CONTROLEURS				
Maîtres principaux.				
N'ayant pas fait campagne.				
Néant.				
Ayant fait campagne.				
Néant.				
Premiers maîtres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Néant.				
Ayant fait campagne.				
Néant.				
Maîtres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Néant.				
Ayant fait campagne.				
Kerherve (René)	2712 B 39	1er décembre 1946.	B. A. N. Port-Lyautey.	T. D.
Seconds maîtres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Remy (André)	936 B 48	2 janvier 1948.	31/S. Orly.	
Doulut (Jean)	3811 T 51	29 janvier 1951.	4/S. Lartigue.	T. D.
Schmit (Raymond)	3854 T 51	29 janvier 1951.	56/S. Agadir.	T. D.
Ayant fait campagne.				
Gauduchon (Gaston)	2456 R 45	1er décembre 1949.	10 F. Lann-Bihoué.	
ARMURIERS AERO				
Maîtres principaux.				
N'ayant pas fait campagne.				
Nedelec (Sébastien)	1911 25 2	1er novembre 1928.	S. A. M. A. N.	
Ayant fait campagne.				
Queguiner (Joseph)	1569 B 33	22 octobre 1945.	10/S. Saint-Raphaël.	
Premiers maîtres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Noguet (Gaston)	2280 T 34	1er juillet 1936.	B. A. N. Hyères.	
Mouden (Jean)	2295 B 35	1er janvier 1938.	10/S. Saint-Raphaël.	
Philippe (André)	601 L 37	1er juin 1939.	Cours O. M. A.	T. D.
Ayant fait campagne.				
Moussaron (Louis)	971 R 30	1er février 1942.	D. A. N. Hyères.	
Le Bloa (Yves)	2162 B 30	26 septembre 1944.	S. M. E. R.	
Elies (Louis)	3405 B 36	1er août 1945.	1 F. Hyères.	
Brisard (Louis)	1055 T 31	21 avril 1947.	B. E. M. Brest.	
Maîtres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Néant.				
Ayant fait campagne.				
Monteville (François)	2125 B 30	17 juillet 1938.	Entrepôt Karouba.	T. D.
Jeannot (Etienne)	5887 T 39	1er juillet 1943.	L. F. Hyères.	
Le Borre (Jean)	3469 B 34	1er septembre 1944.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Labat (René)	264 B 36	1er novembre 1944.	B. E. M. Saint-Brieuc.	
Lesept (Clément)	48 C 36	1er décembre 1944.	B. A. N. Lartigue.	T. D.
Trotoux (Jean)	295 B 39	1er décembre 1944	56/S. Agadir.	T. D.
Pugeat (René)	663 T 30	22 février 1945.	M. S. A. N. Casablanca.	T. D.
Larboulette (Raphaël)	1400 L 36	23 avril 1945.	B. E. M. Nantes.	
Le Fol (Henri)	876 L 35	14 mai 1945.	S. M. E. R.	
Bodilis (Francis)	1717 B 38	15 mai 1945.	2 F. Port-Lyautey.	T. D.
Teisseire (André)	5913 T 39	2 juin 1945.	12 F. Hyères.	
Brandner (Georges)	617 T 38	22 juin 1945.	B. E. M. Colmar.	

NOMS ET PRÉNOMS	MATRICULES	DATES D'INSCRIPTION au tour de départ en campagne	AFFECTATIONS	OBSERVATIONS
Seconds maîtres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Bénazet (Lucien)	2743 T 35	1er décembre 1942.	C. F. M. Hourtin.	
Rupers (Charles)	6918 T 42	16 septembre 1944.	12 F. Hyères.	
Pouchard (Lucien)	595 B 45	16 mars 1945.	50 S. Ecole navale.	
Hamet (Bernard)	1659 B 45	15 octobre 1945.	Cours B. S.	T. D.
Leroy (Pierre)	278 B 44	9 novembre 1945.	4 S. Lartigue.	T. D.
Cresméas (Guy)	735 B 45	25 novembre 1945.	B. A. N. Cuers.	
Séphan (Jérôme)	743 B 45	25 décembre 1945.	C. F. Hourtin.	
Salaun (Marcel)	806 B 45	26 décembre 1945.	B. A. N. Aspretto.	
Le Serec (Jean)	1013 T 46	29 janvier 1946.	52 S. Karouba.	T. D.
Berrien (André)	620 B 45	1er octobre 1946.	Cours B. S.	T. D.
Simon (Guy)	62 B 45	6 juillet 1947.	C. F. M. Hourtin.	
Le Joncour (Jean)	834 B 45	27 août 1947.	*Arromanches.*	
Person (Jean)	889 B 45	26 novembre 1947.	B. A. N. Lanvéoc.	
Colin (Marc)	1510 T 45	11 juin 1948.	*Lafayette.*	
Scordia (Georges)	523 B 45	2 décembre 1948.	B. E. Agadir.	T. D.
Le Gallic (Paul)	6896 C 44	21 février 1949.	9 F. Karouba.	T. D.
Ayant fait campagne.				
Pichavant (Vincent)	1851 B 38	26 décembre 1944.	6 F. Lartigue.	T. D.
Le Bloa (Michel)	1966 B 35	9 septembre 1945.	S. M. E. B.	
Albert (Pierre)	2002 T 42	1er janvier 1946.	B. A. N. Lartigue.	
ARMURIERS AERO VOLANTS				
Maîtres principaux.				
N'ayant pas fait campagne.				
Néant.				
Ayant fait campagne.				
Hervé (Jean)	59 27 3	1er janvier 1945.	56 S. Agadir.	
Saunier (Gabriel)	14 R 30 A	21 juillet 1945.	56 S. Agadir.	
Vidament (Charles)	2835 27 2	20 février 1947.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Roy (André)	119 L 34	2 août 1947.	3 F.	
Le Boulch (Jean)	387 25 3	26 juillet 1948.	E. R. C. les Mureaux.	
Dagorn (François)	733 26 2	12 août 1948.	E. R. C. les Mureaux.	
Bohec (Marcel)	2338 R 28	21 novembre 1948.	B. E. M. Rennes.	
Lliégaut (Marcel)	4386 C 28	16 mai 1950.	Dép. Aéro. Cadre Toulon.	
Premiers maîtres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Néant.				
Ayant fait campagne.				
Regaisse (Raymond)	1207 R 32	1er mars 1946.	Aéro Alger.	T. D.
Talbot (Jean)	1015 B 36	5 septembre 1946.	56 S. Agadir.	T. D.
Le Cerff (François)	3147 13 28	7 décembre 1946.	56 S. Agadir.	T. D.
Connan (Jean)	2691 B 39	15 novembre 1947.	C. E. P. A. Saint-Raphaël.	
Simon (Albert)	1634 T 39	15 février 1948.	4 F. Hyères.	
Oudon (Albert)	1004 L 32	1er avril 1948.	5 F. Lann Bihoue.	
Marjadou (Jean)	1256 25 4	1er juin 1949.	9 F. Karouba.	T. D.
Maîtres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Néant.				
Ayant fait campagne.				
Le Breton (Alain)	837 B 36	19 juillet 1945.	56 S. Agadir.	T. D.
Le Rouzic (Charles)	1515 L 38	18 juillet 1946.	B. A. N. Port-Lyautey.	
Astruc (Georges)	4168 T 35	24 décembre 1946.	B. A. N. Lartigue.	T. D.
Bonnard (Gabriel)	1376 T 36	1er janvier 1947.	Dépôt Aéro.	Distrait
Fiorani (Fernand)	2726 T 40	11 mars 1947.	53 S. Karouba.	T. D.
Gaubert (Paul)	3240 B 38	21 août 1947.	E. R. C. les Mureaux.	
Arramy (André)	985 R 38	1er octobre 1947.	2 F. Port-Lyautey.	T. D.
Croisier (Elie)	170 Cas 40	1er avril 1948.	54 S. Hyères.	
Nicolas (François)	634 B 32	1er mai 1948.	*Arromanches.*	
Goarnisson (Jean)	3220 R 38	15 septembre 1948.	56 S. Agadir.	T. D.
Thomas (Roger)	526 T 44	28 septembre 1948.	9 F. Karouba.	T. D.
Kerloch (Jean)	741 B 45	13 décembre 1948.	50 S. Lanvéoc.	

NOMS ET PRÉNOMS	MATRICULES	DATES D'INSCRIPTION au tour de départ en campagne.	AFFECTATIONS	OBSERVATIONS
Seconds maîtres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Rivoalen (Roger)	2201 B 48	30 septembre 1948.	2 F. Port-Lyautey.	T. D.
Pessey (Bernard)	5952 T 48	28 octobre 1948.	Dépôt aéro.	
Sénégas (René)	6147 T 49	1er février 1949.	6 F. Lartigue.	T. D.
Brisard (Yves)	951 R 49	28 février 1949.	10 F. Lann-Bihoué.	
Ayant fait campagne.				
Rouelle (Robert)	6767 T 42	19 mars 1948.	22/S. Cuers.	
Fenouil (Emile)	400 T 44	15 avril 1948.	54/S. Hyères.	Distrait.
Moisseron (Jean)	1518 T 45	10 septembre 1948.	56/S. Agadir.	T. D.
Philippe (Yves)	9428 B 45	18 octobre 1948.	2 F. Port-Lyautey.	T. D.
Dron (Pierre)	5309 C 44	23 mai 1950.	B. A. N. Cuers.	
Digo (André)	769 C 44	1er août 1950.	C. E. P. A. Saint-Raphaël.	
Toullec (André)	2100 L 45	1er septembre 1950.	5 F. Lann-Bihoué.	
Leleuxhe (Lucien)	1982 L 45	1er octobre 1950.	54/S. Hyères.	
Renaud (Jacques)	337 L 47	30 octobre 1950.	5 F. Lann-Bihoué.	
Mury (Henri)	10068 B 45	16 mars 1951.	Cours B. S.	T. D.
Collet (Armand)	4958 T 45	1er avril 1951.	6 F. Lartigue.	T. D.
Le Roy (Félicien)	7311 T 45	1er avril 1951.	22/S. Cuers.	
Lavaloa (François)	1598 B 45	1er avril 1951.	50/S. Ecole navale.	
Paquet (Raymond)	1547 T 45	8 mai 1951.	S. A. M. A. N.	
Pelard (Jean)	2196 L 45	11 mai 1951.	C. E. P. A. Saint-Raphaël.	
MECANICIENS, ELECTRICIENS EQUIPEMENT				
Maîtres principaux.				
N'ayant pas fait campagne.				
Néant.				
Ayant fait campagne.				
Le Bris (Emile)	1530 B 33	11 avril 1945.	C. E. P. A. Saint-Raphaël.	
Hutlo (René)	4509 T 31	1er janvier 1947.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Tréhard (Pierre)	56 C 35	31 août 1951.	S. A. M. A. N.	
Premiers maîtres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Néant.				
Ayant fait campagne.				
Ragot (Adrien)	3390 B 35	22 novembre 1942.	56/S. Agadir.	
Schuster (Fernand)	2593 T 34	20 octobre 1944.	E. M. E. Cherbourg.	
Yobe (Joseph)	3561 B 34	11 mars 1945.	56/S. Agadir.	
Ducroux (Joseph)	755 T 33	31 décembre 1945.	9 F. Karouba.	T. D.
Le Saux (Pierre)	2183 B 30	15 mai 1946.	B. A. N. Port-Lyautey.	T. D.
Connan (Jean)	2709 B 33	7 juin 1946.	E. M. E. Cherbourg.	
Imprez (Julien)	913 B 33	15 juin 1946.	S. M. E. R.	
Bosser (Jean)	2860 B 36	7 octobre 1946.	54/S. Hyères.	
Hamon (François)	3576 B 32	31 décembre 1946.	Dépôt aéro.	
Petit Bon (Maurice)	34 B 33	10 mai 1947.	S. A. M. A. N.	
Fautre (Raymond)	42 C 30 A	25 novembre 1947.	B. A. N. Lartigue.	T. D.
Ségalen (Pierre)	4457 26 2	18 décembre 1948.	50/S. Ecole navale.	
Le Guilloux (Roger)	672 L 33	19 janvier 1949.	Cours O. M. A.	T. D.
Bessière (Lucien)	2082 T 37	20 août 1949.	10/S. Saint-Raphaël.	
Moins (Alfred)	541 24 1	15 octobre 1949.	B. A. N. les Mureaux.	
Kerampran (Georges)	131 237 2	15 octobre 1949.	*Arromanches.*	
Le Pors (Yves)	3293 B 32	31 août 1950.	10/S. Saint-Raphaël.	
Maîtres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Cocheteux (Lucien)	1064 T 45	9 janvier 1946.	B. P. A. N. Hyères.	
Le Corre (Louis)	262 B 44	8 novembre 1946.	E. M. E. Cherbourg.	
Le Lan (François)	256 B 44	8 février 1950.	10/S. Saint-Raphaël.	
Oger (Pierre)	3136 L 45	5 avril 1951.	S. M. E. Rochefort.	
Ayant fait campagne.				
Pénard (Pierre)	1697 C 38	25 décembre 1944	4 F. Hyères.	
Josset (Casi)	352 B 45	1er janvier 1945.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Lozachmeur (Joseph)	797 B 37	3 avril 1945.	10 F. Lann Bihoué.	
Michel (François)	571 R 38	5 juillet 1945.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Aufret (Gabriel)	2308 R 38	1er août 1945.	B. E. Khouribga.	T. D.
Maderes (Raymond)	423 R 39	3 janvier 1946.	1 F. *Arromanches.*	

NOMS ET PRÉNOMS	MATRICULES	DATES D'INSCRIPTION au tour de départ en campagne.	AFFECTATIONS	OBSERVATIONS
Prigent (Charles)	2991 B 29	1er août 1946.	1 S. Lann Bihoué.	
Guilloux (Auguste)	3316 B 38	1er décembre 1946.	Cours volant.	T. D.
Jehannin (Célestin)	1610 B 37	1er janvier 1947.	9 F. Karouba.	
Méheust (Marcel)	1635 B 39	1er janvier 1947.	56 S. Agadir.	
Kerninon (Henri)	3075 B 33	21 mars 1947.	53 S. Karouba.	T. D.
Le Borgne (Hervé)	807 B 37	1er avril 1947.	B. A. N. Cuers.	
Fraud (Eugène)	3155 T 42	1er mai 1947.	Cours B. S.	T. D.
Gainon (Henri)	2763 T 40	1er mai 1947.	31 S. Orly.	
Onfroy (Louis)	1789 C 35	1er juin 1947.	Cours B. S.	T. D.
Le Gallou (Paul)	3163 B 36	25 juillet 1947.	B. E. Agadir.	T. D.
Le Ruen (Marcel)	2038 B 33	28 juillet 1947.	B. A. N. Querqueville.	

Seconds maitres.

N'ayant pas fait campagne.

Moinet (Fernand)	82 R 44	27 mars 1945.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Salaun (André)	2141 B 45	30 mars 1945.	B. E. Khouribga.	T. D.
Brinlin (François)	1199 B 45	18 avril 1945.	B. A. N. Cuers.	
Halle (Alexandre)	1511 B 45	11 mai 1945.	B. A. N. Berre.	
Le Borgne (Pierre)	568 Cas 44	16 juin 1945.	B. E. Khouribga.	
Blanchard (Gaston)	167 R 45	6 juillet 1945.	9 F Karouba.	T. D.
Grosclaude (Jacques)	8864 T 45	30 octobre 1945.	31 S Orly.	
Laurentin (René)	6036 C 45	5 novembre 1945.	B. A. N. Saint-Mandrier.	
Le Floch (Germain)	1161 B 45	13 décembre 1945.	E. M. E. Cherbourg.	
Billon (François)	728 B 45	23 décembre 1945	S. M. E. R.	
Berrou (Louis)	742 B 45	25 décembre 1945.	56 S. Agadir.	T. D.
Audrezet (Jean)	787 B 45	26 décembre 1945.	51 S Khouribga.	T. D.
Lazou (Georges)	831 B 45	27 décembre 1945.	56 S. Agadir.	T. D.
Moan (Pierre)	967 B 45	4 janvier 1946.	1 F. Hyères.	
Lorcat (Gaston)	2082 L 45	9 janvier 1946.	B. A. N. Cuers.	
Guillemy (Serge)	44 R 46	10 janvier 1946.	Entrepôt Karouba.	T. D.
Leven (Joseph)	187 B 46	24 janvier 1946.	S. M. E. R.	
Elléouet (Hervé)	207 B 46	24 janvier 1946.	Cours B. S.	T. D.
Talbo (François)	891 B 45	28 janvier 1946.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Beloue (Claude)	104 R 46	30 janvier 1946.	B. A. N. Karouba.	
Kermel (Roger)	1103 B 45	12 février 1946.	M. S. A. N. Casablanca.	T. D.
Favardin (Joseph)	9419 B 45	20 mars 1946.	9 F. Karouba.	
Rambeau (Jean)	1339 R 45	26 mars 1946.	Entrepôt Karouba.	T. D.
Le Burel (Guillaume)	5528 B 46	1er avril 1946.	51 S. Hyères.	
Spaefel (Robert)	960 B 45	4 avril 1946.	55 S. Agadir.	T. D.
Lagarde (Jean)	1071 T 45	9 avril 1946.	B. E. Khouribga.	T. D.
Kermoal (Eugène)	1118 B 45	12 avril 1946.	E. M. E. Cherbourg.	
Guillou (Henri)	1119 B 45	12 avril 1946.	10 S. Saint-Raphaël.	
Le Guennec (Pierre)	2198 L 45	17 avril 1946.	B. A. N. Lartigue.	T. D.
Rauly (Jacques)	9129 B 45	1er mai 1946.	4 S. Lartigue.	T. D.
Bourdon (Yves)	474 R 46	8 mai 1946.	B. A. N. Port-Lyautey.	T. D.
Blaisel (Lucien)	7163 T 45	23 mai 1946.	52 S. Khouribga.	T. D.
Cueff (Albert)	9624 R 45	30 mai 1946.	12 F Hyères.	
Musellec (René)	9894 R 45	1er juin 1946.	*Dirmude.*	
Derrien (Yves)	718 B 45	25 juin 1946.	B. A. N. Lartigue.	T. D.

MECANICIENS ELECTRICIENS EQUIPEMENT VOLANTS

Maitres principaux.

Ayant fait campagne.

Caris (Victor)	3123 C 33	1er septembre 1944.	S. M. E. R.	

Premiers maitres.

N'ayant pas fait campagne.

Néant.

Ayant fait campagne.

Berlin (Roger)	3999 B 87	1er avril 1950.	4 S. Lartigue.	T. D.

Maitres.

N'ayant pas fait campagne.

Le Breton (Pierre)	1380 B 45	12 novembre 1945.	10 F. Lann Bihoué.	
Scoarnec (Abel)	715 B 45	25 mars 1946.	2 F Port-Lyautey.	T. D.
Ollivier (Louis)	845 B 45	27 mars 1946.	52 S. Khouribga.	T. D.

Ayant fait campagne.

Deguitre (Louis)	1365 R 35	1er juin 1948.	S. M. E. R.	
Dano (Marc)	2024 R 45	20 janvier 1949.	56 S. Agadir.	T. D.
Guigue (Joseph)	528 T 36	1er octobre 1949.	B. A. N. Hyères.	
Luco (Marcel)	710 B 45	16 juillet 1950.	11 S. les Mureaux.	

NOMS ET PRENOMS	MATRICULES	DATES D'INSCRIPTION au tour de départ en campagne	AFFECTATIONS	OBSERVATIONS
Seconds maîtres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Valcalda (Florent)	354 T 44	4 octobre 1945.	Cours R. S.	T. D.
Le Cornec (René)	1070 B 46	11 décembre 1946.	9 F. Karouba.	T. D.
Mouette (Pierre)	2286 T 47	29 janvier 1947.	56 S. Agadir.	T. D.
Villoing (Claude)	1065 L 48	28 septembre 1948.	56 S. Agadir.	T. D.
Villoing (Michel)	1067 L 48	28 septembre 1948.	2 F. Port-Lyauley.	T. D.
Banizette (Robert)	1852 R 48	30 septembre 1948.	6 F. Larligue.	T. D.
Huttenschmitt (Jacques)	1002 T 48	1er octobre 1948.	31 S. Orly	
Le Bourg (André)	7 C 48	1er octobre 1948.	10 F. Lann Bihoué.	
Hoquet (Francis)	6022 C 46	3 octobre 1948.	10 S. Saint-Raphaël.	
Cauvin (Fernand)	3622 C 46	1er février 1950.	2 F. Port-Lyauley.	T. D.
Ayant fait campagne.				
Méry (Louis)	328 B 45	20 mai 1948.	53 S. Karouba.	T. D.
Simjulin (Jacques)	906 B 45	1er septembre 1948.	50 S. Ecole navale.	
Rigaud (Bernard)	496 T 45	22 février 1949.	50 S. Ecole navale.	
Quentel (Jean)	1462 B 45	7 avril 1949.	5 F. Lann Bihoué.	
Tanguy (Charles)	2321 L 45	9 août 1949.	5 F. Lann Bihoué.	
RADIOS VOLANTS				
Maîtres principaux.				
N'ayant pas fait campagne.				
Néant.				
Ayant fait campagne.				
Guillou (Louis)	4603 B 29	13 janvier 1945.	S. T. T. A.	
Bouchet (Jacques)	1315 C 29	1er octobre 1946.	5 F. Lann Bihoué.	
Cheney (Aristide)	502 24 3	8 juillet 1947.	53 S. Karouba.	T. D.
Graf (Lucien)	4432 C 30	1er août 1948.	S. A. M. A. N.	
Simon (Bizien)	3052 C 34	15 mars 1950.	B. A. N. Larligue.	T. D.
Guede (Robert)	702 C 37	18 juin 1950.	E. R. C. les Mureaux.	
Courtade (Pierre)	3965 C 29	16 décembre 1950.	Dépôt Aéro.	
Premiers maîtres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Néant.				
Ayant fait campagne.				
Renouard (Michel)	1468 B 39	21 décembre 1942.	2 F. Port-Lyauley.	T. D.
Roig (Eugène)	66 CAS 42	16 novembre 1945.	6 F. Larligue.	T. D.
Manach (Marcel)	2180 BIZ 43	1er mars 1946.	56/S. Agadir.	T. D.
Moreau (Lucien)	1153 L 37	1er octobre 1946.	56/S. Agadir.	T. D.
Le Coz (Yves)	1868 B 36	8 octobre 1946.	B. A. N. Port-Lyauley.	T. D.
Zubulon (Gratien)	36 FF 36	14 mai 1947.	31/S. Orly.	
Thiers (René)	2369 T 40	1er avril 1948.	31/S. Orly.	
Berlot (Jean)	721 B 45	1er mai 1948.	E. R. C. les Mureaux.	
Ouvrie (Jean)	6154 C 45	3 juillet 1948.	9 F. Karouba.	T. D.
Krieger (Frédéric)	613 T 34	1er août 1948.	55/S. Agadir.	T. D.
Bourlingueux (A.)	552 BIZ 48	17 mars 1949.	4 F. Hyères.	
Juhel (Robert)	2855 C 33	1er avril 1949.	*Arromanches.*	
Moguerou (François)	1591 B 45	24 juin 1949.	E. R. C. les Mureaux.	
Carouge (Louis)	802 B 40	18 août 1949.	S. T. T. A. Paris.	
Sellin (Pierre)	663 L 40	1er août 1950.	10 F. Lann-Bihoué.	
Prigent (Jean)	208 B 30	2 septembre 1950.	B. A. N. Cuers.	
Maîtres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Lesdos (Abdré)	894 C 45	18 octobre 1945.	Dépôt aéro.	
Polard (René)	10126 B 45	12 décembre 1945.	C. E. P. A. saint-Raphaël.	
Petitjean (André)	561 T 46	3 janvier 1946.	51/S. Hyères.	
Proc (Marcel)	3011 L 45	7 janvier 1946.	Dépôt aéro.	
Lautrédou (André)	784 B 45	26 avril 1946.	11/S. les Mureaux.	
Cuny (Emmanuel)	8930 B 45	1er avril 1947.	22/S. Cuers.	
Drevillon (Joseph)	8931 B 45	1er avril 1947.	B. A. N. Larligue.	T. D.
Moulard (Charles)	1034 B 45	22 novembre 1948.	B. A. N. Cuers.	
Jamet (Louis)	274 B 44	7 janvier 1949.	Dépôt aéro.	
Aublet (Jean)	8169 C 45	19 janvier 1949.	*Dixmude.*	
Guenanff (Paul)	331 B 45	13 février 1950.	Dépôt aéro.	
Ayant fait campagne.				
Clément (Lucien)	21691 T 41	1er juillet 1943.	33/S. Saint-Mandrier.	
Tougoat (Gilbert)	1391 B 39	1er janvier 1945.	B. A. N. Lann-Bihoué.	
Kerloch (Jean)	1881 B 35	1er janvier 1946.	10/F. Lann-Bihoué.	
Martinez (Gabriel)	931 BIZ 38	1er février 1946.	56/S. Agadir.	T. D.
Ravet (Denis)	34 R 37	15 septembre 1946.	B. A. N. Port-Lyauley.	T. D.
Sardou (Jean)	459 T 44	1er janvier 1947.	55/S. Agadir.	T. D.
Orsolini (Charles)	1086 BIZ 43	15 mai 1947.	Entrepôt Karouba.	T. D.
Cavailles (Roger)	636 BIZ 43	21 janvier 1948.	E. R. C. les Mureaux.	

NOMS ET PRÉNOMS	MATRICULES	DATES D'INSCRIPTION au tour de départ en campagne.	AFFECTATIONS	OBSERVATIONS
Seconds maîtres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Frances (Henri)	7333 B 45	11 septembre 1944.	55/S. Agadir.	T. D.
Cutellic (André)	242 L 45	31 juin 1945.	6 F. Lartigue.	T. D.
Dubois (Georges)	6571 T 45	9 juillet 1945.	55/S. Agadir.	T. D.
Barbot (Pierre)	2095 R 45	12 septembre 1945.	56/S. Agadir.	T. D.
Naveau (Jacques)	7736 R 45	1er octobre 1945.	53/S. Karouba.	T. D.
L'Arvor (Guillaume)	3754 B 45	16 octobre 1945.	2 F. Port-Lyautey.	
Girard (Robert)	3716 T 45	18 octobre 1945.	Esc. Maison-Blanche.	T. D.
Simon (Jean)	2048 B 45	26 octobre 1945.	6 F. Lartigue.	T. D.
Fanen (Pierre)	1132 L 45	1er novembre 1945.	6 F. Lartigue.	T. D.
Grall (Jean)	962 B 45	4 novembre 1945.	9 F. Karouba.	T. D.
Gasirec (Pierre)	798 B 45	26 décembre 1945.	56/S. Agadir.	T. D.
Pronodat (Jean)	4110 T 45	27 décembre 1945.	6 F. Lartigue.	T. D.
Ezan (Pierre)	627 B 45	1er février 1946.	Dépôt aéro.	
Gérard (Gilbert)	7366 T 45	22 février 1946.	53/S. Karouba.	T. D.
Mailloux (André)	1076 T 45	9 mars 1946.	M. S. A. N. Rochefort.	
Karolsen (Georges)	4696 T 42	1er avril 1946.	Entrepôt Karouba.	T. D.
Falhun (Jean)	10066 B 45	3 avril 1946.	4/S. Lartigue.	T. D.
Lang (Marcel)	4962 T 45	24 juin 1946.	B. E. Khourribga.	T. D.
Maisey (Louis)	7896 B 45	1er octobre 1946.	56/S. Agadir.	T. D.
Pierre (Roger)	4180 T 46	5 novembre 1946.	31/S Orly.	
Lenoir (Guy)	1977 C 46	9 novembre 1946.	B. A. N. Berre.	
Davaine (Jack)	266 T 44	29 novembre 1946.	52/S. Khourribga.	T. D.
Jacquet (Raymond)	1571 L 46	7 décembre 1946.	56/S. Agadir.	
Laurent (Michel)	1653 T 47	7 janvier 1947.	9 F. Karouba.	
Dreclerc (Maurice)	1639 T 47	7 janvier 1947.	3/S. Cuers.	(Pas Indochine).
Bloch (Norbert)	4986 T 45	20 janvier 1947.	54/S. Hyères.	
Mathis (François)	3167 T 45	13 mars 1947.	B. A. N. Port-Lyautey.	T. D.
Hubscher (Jean)	272 T 46	1er septembre 1947.	54/S. Hyères.	
Boullet (Jean)	7 C 47	1er octobre 1947.	Dépôt aéro.	Distrait.
Molle (Joseph)	94 T 47	1er octobre 1947.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Auffret (Yves)	9717 B 45	12 octobre 1947.	B. A. N. Querqueville.	
Vallis (Roland)	376 BIZ 43	19 octobre 1947.	*Arromanches.*	
Wanie (Henri)	4834 T 47	12 novembre 1947.	3 F. Hyères.	
Le Tutour (Georges)	2219 B 47	13 novembre 1947.	11/S. Les Mureaux.	
Mavic (Marcel)	2162 B 45	30 novembre 1947.	4 F. Hyères.	
Berrien (Gilbert)	156 B 48	14 janvier 1948.	50/S. Ecole navale.	
Gautier (Jean)	66 L 48	14 janvier 1948.	2/F. Port-Lyautey.	
Le Corre (Anatole)	1197 B 48	19 janvier 1948.	56/S. Agadir.	
Santschi (Guy)	1834 T 48	23 janvier 1948.	3/S. Cuers.	
Ponsolle (Jean)	2162 T 48	24 mars 1948.	2 F. Port-Lyautey.	
Jaunas (Robert)	1099 B 46	14 mai 1948.	50/S. Ecole navale.	
Iziedzic (Michel)	1167 T 48	14 mai 1948.	2/F. Port-Lyautey.	
Teneveau (Jean)	6613 C 44	7 juin 1948.	Cours navigateurs.	T. D.
Burjacenco (Michel)	5127 T 48	15 juillet 1948.	11/S. Les Mureaux.	
Nondé (Paul)	3208 T 48	16 juillet 1948.	Dépôt aéro.	
Bouillé (Jean)	5126 T 48	17 juillet 1948.	56/S. Agadir.	T. D.
Cordier (Paul)	1214 C 46	5 août 1948.	33/S. Saint-Mandrier.	
Capdezelle (René)	35 R 48	1er octobre 1948.	31/S. Orly.	
Travers (Jean)	985 T 48	1er octobre 1948.	22/S. Cuers.	
Orlac'h (Albert)	788 B 48	1er novembre 1948.	56/S. Agadir.	T. D.
Lambert (Louis)	4977 T 45	19 décembre 1948.	Cours B. S.	T. D.
Lucas (Jacques)	78 R 49	11 janvier 1949.	4/S. Lartigue.	T. D.
Gélard (Pierre)	326 B 49	17 janvier 1949.	5 F. Lann-Bihoué.	
Rigoulay (Jean)	794 C 48	1er avril 1949.	11/S. Les Mureaux.	
Pacaut (Michel)	3046 T 48	1er avril 1949.	50/S. Ecole navale.	
Benson (Georges)	489 T 44	17 juin 1949.	4 F. Hyères.	
Papillon (Gilbert)	2180 C 47	15 juillet 1949.	31/S. Orly.	
Foulachon (Bernard)	1287 L 49	1er août 1949.	6 F. Lartigue.	
Touchard (Jean)	497 R 46	30 août 1949.	56 S. Agadir.	T. D.
Bodinier (Vincent)	7661 B 45	1er septembre 1949.	55 S. Agadir.	
RADARISTES AERO				
Premiers maîtres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Néant.				
Ayant fait campagne.				
Le Coent (Joseph)	835 B 34	31 décembre 1945.	B. A. N. Hyères.	
Seconds maîtres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Gazin (Pierre)	1982 T 46	3 octobre 1946.	S. M. E. T. Auxerre.	T. D.
Jacque (Jean)	5648 T 48	2 août 1948.	*Arromanches.*	
Vaillant (Jean)	966 B 48	1er octobre 1948.	C.P. E. O. M.	T. D.

NOMS ET PRENOMS	MATRICULES	DATES D'INSCRIPTION au tour de départ en campagne.	AFFECTATIONS	OBSERVATIONS
RADARISTES AERO VOLANTS				
Maîtres principaux.				
N'ayant pas fait campagne.				
Néant.				
Ayant fait campagne.				
Tinnes (Guillaume)	4040 T 29	1er juin 1945.	Cours O. M. A.	T. D.
Piffeteau (Gabriel)	1521 L 38	1er novembre 1945.	S. T. T. A. Aéro.	
Fournel (René)	1280 T 34	31 décembre 1945	C. E. Saint-Raphaël.	
Premiers maîtres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Nivaggioni (Jacques)	111 Biz 44	15 décembre 1944.	S. M. E. T. Auxerre.	
Lemoine (Jean)	363 Cas 43	4 septembre 1946.	*Arromanches.*	
Rolland (Pierre)	15 Cas 43	3 mai 1947.	6 F. Lartigue.	T. D.
Dominici (Jules)	1202 Biz 44	22 janvier 1948.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Ayant fait campagne.				
Gode (Antoine)	367 T 36	1er mai 1945.	B. E. Agadir.	
Raude (Hubert)	191 L 37	30 juin 1945.	56 S. Agadir.	T. D.
Laffond (Edouard)	385 R 39	28 juillet 1945.	Entrepôt Karouba.	T. D.
Daguerre (Louis)	813 R 39	1er novembre 1948.	*Lafayette.*	
Gigan (André)	64 T 44	19 mars 1949.	C. E. P. A. Saint-Raphaël.	
Fournaise (Charles)	2154 Biz 43	15 avril 1949.	B. A. N. Cuers.	
Duplessis (Guy)	66 Cas 33	3 juin 1951.	S. A. M. A. N. Toussus.	
Maîtres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Néant.				
Ayant fait campagne.				
Le Page (André)	409 Cas 43	1er août 1950.	2 F. Port-Lyautey.	T. D.
Seconds maîtres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Delorme (James)	4367 T 47	1er avril 1948.	10 F. Lann Bihoué.	
Baron (Marcel)	870 B 47	10 avril 1948.	2 F. Port-Lyautey.	T. D.
Obrecht (Dominique)	41 L 48	1er octobre 1948.	9 F. Karouba.	T. D.
Ricou (Roger)	161 T 49	1er octobre 1948.	56 S. Agadir.	T. D.
Capitaine (Yves)	772 B 46	12 octobre 1948.	4 F. Hyères.	
Maria (René)	17 R 49	1er octobre 1949.	3 F. Hyères.	
MECANICIENS MOTEUR AVION				
Maîtres principaux.				
Ayant fait campagne.				
Delaigue (Robert)	40 B 30	15 août 1944.	B. E. Agadir.	
Paillet (Serge)	1285 R 34	1er décembre 1945.	B. P. A. N. Hyères.	
Le Barillec (Jean)	2236 B 29	7 mars 1946.	Entrepôt Karouba.	
Floc'h (François)	4533 C 32	5 décembre 1947.	*Lafayette.*	
Neveur (Edmond)	3746 5 3	1er février 1948.	S. M. E. R.	
Loussouarn (Corentin)	3065 27 2	25 octobre 1948.	S. M. E. R.	
Premiers maîtres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Dupierre (Armand)	1251 R 33	13 avril 1939.	9 F. Karouba.	T. D.
Ayant fait campagne.				
Thevenin (Jacques)	135 R 38	1er août 1941.	S. M. E. R.	
Roche (Georges)	499 B 35	1er décembre 1944.	S. M. E. R.	
Le Saec (Joseph)	2-9 L 36	1er décembre 1944.	1 F. Hyères.	
Lagadec (Pierre)	3914 B 37	1er décembre 1944.	B. E. Agadir.	T. D.
Gautier (Yves)	343 C 29	1er février 1945.	B. A. N. Karouba.	
Le Roux (Joseph)	78 L 31	1er mai 1945.	B. A. N. Lanvéoc.	
Le Roux (Gabriel)	124 B 34	28 juin 1945.	2 F. Port-Lyautey.	T. D.
Lory (Pierre)	1104 L 36	1er juillet 1945.	S. M. E. R.	
Guyonvarch (Jean)	30 L 31 A	1er août 1945.	22 S. Cuers.	
Rouault (François)	370 B 34	16 octobre 1945.	4 S. Lartigue.	T. D.
Villain (René)	339 27 4	15 décembre 1945.	B. A. N. Port-Lyautey.	T. D.
Michel (Georges)	3858 T 36	1er février 1946.	*Arromanches.*	
Chevrot (Pierre)	17 T 30	15 mai 1946.	B. A. N. Lartigue.	T. D.

NOMS ET PRÉNOMS	MATRICULES	DATES D'INSCRIPTION au tour de départ en campagne	AFFECTATIONS	OBSERVATIONS
Maîtres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Chevaucherie (Louis)	4001 B 35	1er août 1943.	S. M. E. Meknès.	T. D.
Pennarun (Pierre)	528 B 45	13 juillet 1945.	Cours B. S.	T. D.
Jamet (André)	836 T 43	10 juillet 1947.	B. A. N. Lartigue.	T. D.
Chapalain (Maurice)	771 B 45	25 avril 1949.	56 S. Agadir.	T. D.
Ayant fait campagne.				
Raffaelli (André)	312 Biz. 38	1er décembre 1943.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Tardif (Guy)	31 R 33 A	20 décembre 1943.	*Arromanches.*	
Gourmelon (Jean)	1389 L 36	1er mars 1944.	22 Stion Vedettes.	
Lalanne (Jean)	1786 R 38	1er septembre 1944.	B. E. Khouribga.	T. D.
Villemot (Paul)	14 C 33 A	1er novembre 1944.	B. E. Agadir.	T. D.
Dienne (Julien)	3631 C 33	14 novembre 1944.	B. A. N. Saint-Mandrier.	
Lesne (Jean)	2349 B 34	1er décembre 1944.	55 S. Agadir.	T. D.
Audineau (Roger)	1783 R 35	1er décembre 1944.	S. M. E. n.	
Godinec (Robert)	2150 B 39	1er février 1945.	B. A. N. Cuers.	
Derrien (Jean)	1520 L 29	26 février 1945.	B. A. N. Lanvéoc.	
Muzellec (Paul)	2112 T 42	1er mai 1945.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Raoult (Marcel)	408 B 31	1er mai 1945.	B. A. N. Berre.	
Thomas (Louis)	4152 T 42	1er juin 1945.	B. A. N. Lartigue.	T. D.
David (Rémy)	389 R 38	1er juin 1945.	M. S. A. N. Cuers.	
Le Berre (Noël)	438 R 39	19 juillet 1945.	B. A. N. Port-Lyautey.	T. D.
Balland (André)	4025 T 35	19 juillet 1945.	55 S. Agadir.	T. D.
Mathieu (Paul)	986 T 35	1er août 1945.	53 S. Karouba.	T. D.
Abiven (Jean)	4727 2	11 août 1945.	Dépôt aéro.	
Seconds maîtres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Minguy (Jean)	4285 B 38	1er avril 1940.	B. A. N Lann Bihoué.	
Le Guen (Louis)	1265 B 47	21 novembre 1940.	B. A. N. Cuers.	
Cherpin (René)	20417 T 41	18 mars 1941.	53 S. Karouba.	T. D.
Arnould (Paul)	9929 T 42	3 août 1942.	52 S. Khouribga.	T. D.
Le Bars (François)	1919 B 38	7 juillet 1943.	1 F. Hyères.	
Taltavull (Joseph)	203 Cas 44	12 septembre 1944.	B. A. N. Port-Lyautey.	
Bideau (Francois)	314 B 45	12 août 1945.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Le Gentil (Maurice)	525 B 45	13 mars 1945.	2 F. Port-Lyautey.	T. D.
Grall (Roger)	543 B 45	13 mars 1945.	B. A. N. Port-Lyautey.	T. D.
Lavanant (Louis)	533 B 45	13 mars 1945.	B. E. Agadir.	T. D.
Bianchette (Jean)	2291 B 45	13 mars 1945.	B. E. Agadir.	T. D.
Cleroux (Jacques)	2068 R 46	18 avril 1945.	3 F. Arromanches.	
Calvez (Marcel)	1366 B 45	12 mai 1945.	B. E. Khouribga.	T. D.
Porhel (Jean)	1567 B 45	12 mai 1945.	*Arromanches*	
Galand (Alexis)	1127 L 45	30 mai 1945.	2 F. Port-Lyautey.	T. D.
Finelli (Jean)	7750 C 45	6 novembre 1945.	Cours B. S.	T. D.
Argouach (Marcel)	3083 B 44	15 novembre 1945.	56 S. Agadir.	T. D.
Riou (Jean)	9632 B 45	31 novembre 1945.	55 S. Agadir.	T. D.
Le Bars Roger	706 B 45	25 décembre 1945.	4 S. Lartigue.	T. D.
Marchadour (Maurice)	817 B 45	26 décembre 1945.	B. A. N Lartigue.	T. D.
Geslin (Victor)	208 B 46	24 janvier 1946.	53 S. Karouba.	T. D.
Maillardeau (Jacques)	93 R 46	28 janvier 1946.	Cours navigateur.	T. D.
Kergoat (Jean)	767 B 45	25 février 1946.	*Arromanches.*	
Delobelle (Roger)	1352 T 45	28 février 1946.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Le Garrec (Jean)	1165 L 45	19 mars 1946.	B. A. N. Aspretto.	
Guingant (Joseph)	869 B 45	27 mars 1946.	B. E. Agadir.	T. D.
Croguennec (Jean)	1116 B 45	2 avril 1946.	54 S. Khouribga.	T. D.
Mace (Victor)	7108 B 45	15 août 1946.	S. M. E. R. Rochefort.	
Chabert (Joannès)	501 T 44	19 août 1946.	B. A. N. Querqueville.	
Bador (René)	4314 T 46	19 septembre 1946.	Cours B. S.	T. D.
Hamard (Louis)	1168 L 46	20 septembre 1946.	C. F. M. Hourtin.	
Dupouy (Pierre)	1278 T 45	4 octobre 1946.	B. A. N. Hyères.	
Agram (Paul)	4500 T 46	29 octobre 1946.	11 S. Les Mureaux.	
Sueur (Alfred)	7665 C 45	1er novembre 1946.	*Arromanches.*	
Ridet (Georges)	4491 T 46	7 novembre 1946.	3 S. Cuers.	
Pavoine (Jean)	532 R 46	26 novembre 1946.	S. M. E. R. Rochefort.	
Prével (Claude)	8614 C 46	28 novembre 1946.	56 S Agadir.	T. D.
Dubois (Pierre)	3150 T 46	1er janvier 1947.	S. M. E. R.	
Délépine (Michel)	797 L 47	21 janvier 1947.	55 S Agadir.	T. D.
Michel (Robert)	576 B 46	26 mars 1947.	B. E. Agadir.	T. D.
MÉCANICIENS MOTEUR VOLANTS				
Maîtres principaux.				
N'ayant pas fait campagne.				
Néant.				
Ayant fait campagne.				
Granval (Abel)	12e 455 2	1er décembre 1944.	E. M. G. Aéro.	
Lagadec (Jean)	4390 B 38	11 août 1945.	56 S. Agadir.	T. D.
Le Garff (Gilles)	1602 L 29	1er janvier 1947.	B. A. N. Lann Bihoué.	

NOMS ET PRÉNOMS	MATRICULES	DATES D'INSCRIPTION au tour de départ en campagne	AFFECTATIONS	OBSERVATIONS
Premiers maitres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Néant.				
Ayant fait campagne.				
Dupouy (Paul)	1508 B 37	1er novembre 1944.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Wacker (Eugène)	375 T 30	1er janvier 1945.	53 S. Karouba.	
Resmond (Francis)	783 B 37	1er mai 1945.	51 S. Hyères.	
Raffaelli (Antoine)	47 Biz. 32	16 juillet 1945.	B. A. N. Karouba.	
Jacq (François)	2052 C 36	22 septembre 1945.	5 F. Lann Bihoué.	
Masson (Emile)	258 T 32 A	1er décembre 1945.	C. E. P. A. Saint-Raphaël.	
Maitres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Bouyssou (Francis)	1110 R 45	5 juillet 1946.	Entrepôt Karouba.	T. D.
Le Roy (Denis)	744 B 45	25 décembre 1946.	B. P. A. N. Hyères.	
Cloarec (Pierre)	737 B 45	25 février 1947.	55 S. Agadir.	T. D.
Vescovali (Baptiste)	1139 R 45	3 septembre 1947.	22 S. Cuers.	
Dufrêche (Francis)	331 B 44	7 mai 1948.	56 S. Agadir.	T. D.
Ayant fait campagne.				
Gachet Mores (René)	1706 T 37	17 janvier 1943.	Aéro Maroc.	T. D.
Haas (Gilbert)	1781 T 37	8 octobre 1944.	B. E. Khouribga.	
Dubois (René)	1015 Cas 43	1er avril 1945.	51 S. Khouribga.	
Pelluchon (Géo)	1757 B 35	1er avril 1945.	B. A. N. Hyères.	Distrait.
Rougnant (Robert)	464 B 39	1er mai 1945.	Cours B. S.	T. D.
Savin (Jules)	3549 B 34	31 juillet 1945.	5 F. Lann Bihoué.	
Peraudeau (Charles)	1680 T 37	1er août 1945.	4 S. Lartigue.	T. D.
Bigot (Pierre)	2704 B 28	25 octobre 1945.	4 F. Hyères.	
Frison Roche	3033 T 36	4 février 1946.	4 S. Lartigue.	T. D.
Aylies (Maurice)	319 T 43	7 mars 1946.	5 F. Lann Bihoué.	
Hécart (Maurice)	1952 T 38	1er septembre 1946.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Renaud (Gaston)	970 L 35	1er décembre 1946.	55 S. Agadir.	
Darchen (Pierre)	1828 B 34	5 janvier 1947.	22 S. Cuers.	
Sorin (Charles)	72 C 39	11 janvier 1947.	2 F. Port-Lyautey.	T. D.
Kerleau (Jean)	3162 B 34	15 avril 1947.	B. E. Agadir.	T. D.
Eriend (Raphaël)	3199 B 38	1er mai 1947.	*Arromanches.*	
Souliman (Jean)	1735 B 35	15 mai 1947.	2 F. Port-Lyautey.	T. D.
Springinsfeld	675 L 36	1er août 1947.	56 S. Agadir.	T. D.
Coudert (Yves)	1245 L 33	19 août 1947.	56 S. Agadir.	T. D.
Seconds maitres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Renard (André)	536 B 45	13 mars 1945.	B. E. Khouribga.	T. D.
Bos (André)	3090 B 44	15 août 1945.	2 F. Port-Lyautey.	T. D.
Quillien (Joseph)	1390 B 45	1er janvier 1946.	51 S. Khouribga.	
Merrour (René)	799 B 45	26 mars 1946.	6 F. Lartigue.	T. D.
Kerros (Adolphe)	1101 B 45	2 avril 1946.	55 S. Agadir.	
François (Pierre)	4989 T 45	20 mai 1946.	6. F. Lartigue.	T. D.
Caprin (Armand)	7815 T 45	11 juin 1946.	Dépôt Aéro.	
Chadouteau (Bernard)	5342 T 45	4 août 1946.	52 S Khouribga.	
Brunel (Charles)	4941 T 45	17 septembre 1946.	*Arromanches.*	
Saouzanet (Raymond)	10313 B 45	6 octobre 1946.	B. E. Khouribga.	T. D.
Le Floch (Alfred)	906 B 46	16 octobre 1946.	11/S Les Mureaux.	
Lamur (Georges)	2119 T 46	23 octobre 1946.	Cours B. S.	T. D.
Delmas (Emile)	4515 T 46	4 décembre 1946.	56/S Agadir.	T. D.
Hamon (Emmanuel)	9633 B 45	31 décembre 1946.	5. F. Lann-Bihoué.	
Roumy (Marc)	1119 L 45	25 janvier 1947.	Cours Navigateur.	T. D.
Pellen (Robert)	1671 T 47	3 février 1947.	10/S Saint-Raphaël.	Distrait.
Lorfeuvre (Henri)	258 L 46	15 février 1947.	11/S Les Mureaux.	
Simonot (Jacques)	1869 T 46	1er mars 1947.	4/S Lartigue.	T. D.
Jézéquel (Raymond)	5557 B 46	1er avril 1947.	B. A. N. Lartigue.	T. D.
Chevallier (Guy)	1108 B 47	12 avril 1947.	3/S Cuers.	

NOMS ET PRÉNOMS	MATRICULES	DATES D'INSCRIPTION au tour de départ en campagne	AFFECTATIONS	OBSERVATIONS

MECANICIENS AVIONS

Maitres principaux.

N'ayant pas fait campagne.

Néant.

Ayant fait campagne.

Brien (François)	2918 27 2	4 août 1935.	B. A. N. Lartigue.	T. D.
Gillet (Félicien)	1350 26 3	11 mars 1940.	56 S. Agadir.	
Defossez (Jean)	1061 L 29	1er juillet 1945.	B. E. Agadir.	
Rose (Jacques)	3825 B 28	26 février 1946.	S. A. M. A. N.	
Kerlidou (Yves)	3560 L 28	1er janvier 1947.	E. M. G. Aéro.	
Marquier (André)	3139 B 29	16 août 1947.	S. M. E. R.	
Lefèvre (Dauphin)	932 25 1	10 juin 1948.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Berry (Joseph)	3766 B 29	5 juillet 1948.	B. A. N. Saint-Mandrier.	
Sicut (Alain)	637 B 31	23 février 1949.	50 S. Ecole navale.	
Lucas (Louis)	1726 2	1er mars 1949.	S. A. M. A. N.	
Douguet (Pierre)	121 812 2	15 septembre 1949.	B. A. N. Cuers.	

Premiers maitres.

N'ayant pas fait campagne.

Girolli (Alexandre)	1754 T 38	17 décembre 1941.	S. C. Aéro.	
Collet (André)	1172 L 37	15 décembre 1948.	4. F. Hyères.	

Ayant fait campagne.

Padellec (Joachim)	1290 L 30	1er septembre 1944.	53 S. Karouba.	T. D.
Charmont (Paul)	126 196 2	1er décembre 1944.	9. F. Karouba.	T. D.
Jancour (Pierre)	653 25 2	1er décembre 1944.	Dépôt Aéro.	
Pen (Yves)	1766 B 33	1er janvier 1945.	B. E. Khouribga.	T. D.
Ball (René)	129 187 2	1er janvier 1945.	B. A. N. Lartigue.	
Le Doaré (Hervé)	70 B 33	1er avril 1945.	2/F Port-Lyautey.	T. D.
Jouen (Auguste)	291 B 30	1er août 1945.	B. A. N. Cuers.	
Desmars (Julien)	3316 T 31	1er septembre 1945.	B. E. Agadir.	
Perrin (Jean)	373 C 32	15 septembre 1945.	B. A. N. Karouba.	
Geny (François)	91 B 29 A	1er décembre 1945.	S. M. E. Rochefort.	
Madec (Hervé)	404 R 28	16 décembre 1945.	3. F. Hyères.	

Maitres.

N'ayant pas fait campagne.

Lannuzel (François)	1800 B 35	5 juin 1945.	C. F. M. Hourtin.	
Gosliou (Auguste)	2127 B 38	25 février 1945.	1 F. Hyères.	
Bourbigot (François)	1181 B 15	17 avril 1945.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Rannou (Gilles)	1771 B 37	11 août 1947.	*Lafayette.*	T. D.

Ayant fait campagne.

Laizneau (René)	65 C 33	20 mars 1938.	S. A. M. A. N.	
Mevel (Jean)	1538 B 34	1er octobre 1941.	P. A. N. Saint-Raphaël.	
Canevet (Pierre)	384 B 34	8 janvier 1942.	B. A. N. Les Mureaux.	
Perrot (Joffre)	1313 C 34	2 juin 1942.	B. A. N. Lartigue.	T. D.
Fumeleau (Fernand)	227 R 34	1er novembre 1943.	56 S. Agadir.	T. D.
Le Gleut (Pierre)	629 L 38	21 février 1944.	B. E. Agadir.	T. D.
Giordani (Etienne)	128 T 35	1er novembre 1944.	M. S. A. N. Casablanca.	T. D.
Ringand (Lucien)	1676 B 33	1er décembre 1944.	B. E. M. Lille.	
Kermarec (Jean)	2952 27 2	1er décembre 1944.	6 F. Lartigue.	T. D.
Tascon (Jean)	80 L 33 A	1er décembre 1944.	56 S. Agadir.	T. D.
Auffret (Paul)	128 052 2	1er février 1945.	B. A. N. Lann Bihoué.	
Salpou (Francis)	3796 B 37	10 mars 1945.	Cours B. S.	T. D.
Paris (Félix)	3324 B 32	11 mai 1945.	B. E. Khouribga.	
Brangoulo (Marcel)	1180 B 38	1er juin 1945.	51 S. Hyères.	
Ozer (Jean)	7 B 31	30 juin 1945.	B. A. N. Cuers.	
Clech (Albert)	88 28 2	14 août 1945.	B. E. Agadir.	T. D.
Silberhorn (Emile)	1212 T 32	1er septembre 1945.	55 S. Agadir.	
Connen (Jean)	1583 B 35	16 février 1946.	Camp Cazes.	T. D.
Aumon (Aimé)	12 R 35	15 avril 1946.	53 S. Karouba.	T. D.
Guesnon (Edouard)	306 C 32	15 avril 1946.	Entrepôt Karouba.	T. D.
Pedron (Pierre)	1740 B 24	15 août 1946.	B. E. Agadir.	T. D.
Savellec (Jean)	55 B 2 38	1er septembre 1946.	B. A. N. Aspretto.	
Ribault (Bernard)	570 B 37	24 novembre 1946.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Dubée (Jean)	49 B 31 A	1er avril 1947.	12 F. Hyères.	
Drieu (Léon)	6054 C 32	1er avril 1947.	B. E. Khouribga.	T. D.
Le Ruyet (François)	321 L 33	1er mai 1947.	Dépôt Aéro.	
Carre (Charles)	1921 B 33	19 juin 1947.	22 S. Cuers.	
Stanguennec (Louis)	4853 T 36	28 juin 1947.	56 S. Agadir.	T. D.
Picard (Paul)	2697 B 35	1er juillet 1947.	S. C. Aéro Paris.	

NOMS ET PRÉNOMS	MATRICULES	DATES D'INSCRIPTION au tour de départ en campagne.	AFFECTATIONS	OBSERVATIONS
Seconds maîtres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Le Ster (Hervé)	4323 B 38	15 janvier 1942.	6 F. Lartigue.	T. D.
Mariz (Jules)	2746 T 40	26 mars 1945.	S. M. E. R.	
Quillivic (Joseph)	1171 B 45	17 avril 1945.	B. A. N. Lartigue.	T. D.
Lahaye (Robert)	1168 B 45	17 avril 1945.	Cours B. S.	T. D.
Quéré (Jean)	1190 B 45	17 avril 1945.	4 S. Lartigue.	T. D.
Raguenes (François)	1182 B 45	17 avril 1945	B. P. Khouribga.	T. D.
Scaviner (Émile)	1213 B 45	18 avril 1945.	9 F. Karouba.	T. D.
Bodenan (Arsène)	1209 B 45	18 avril 1945.	S. M. E. R.	
Salou (Louis)	1500 B 45	11 mai 1945.	M. S. A. N. Casablanca.	T. D.
Melin (Francis)	1510 B 45	11 mai 1945.	Cours B. S.	T. D.
Abriet (Marcel)	6144 C 44	4 septembre 1945.	M. S. A. N. Casablanca.	T. D.
Drapeau (Jean)	1128 R 37	7 septembre 1945.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Le Chavanton (Léon)	9363 B 45	19 octobre 1945.	C. F. M. Hourtin.	
Corre (Auguste)	870 B 45	27 octobre 1945.	2. F. Port-Lyautey.	T. D.
Le Roy (Jean)	10063 B 45	3 novembre 1945.	B. E. Khouribga.	T. D.
Colcanap (Maurice)	10056 B 45	3 novembre 1945.	*Arromanches.*	
Le Calvé (Georges)	2197 L 45	19 novembre 1945.	Dépôt Aéro.	
Ségalen (Thonénan)	993 B 45	4 janvier 1946.	1/S Lann-Bihoué.	
Kerveillant (Jean)	2698 B 45	29 janvier 1946.	B. A. N. Cuers.	
Castel (Yves)	893 B 45	28 février 1946.	S. M. E. R.	
Guirriec (Pierre)	2109 B 45	29 février 1946.	B. E. Agadir.	T. D.
Jézéquel (Henri)	2173 B 45	2 mars 1946.	B. A. N. Lartigue.	T. D.
Brulin (Michel)	7557 C 45	30 mars 1946.	3. S. Cuers.	
Canault (Jean)	992 B 45	4 avril 1946.	50/S Ecole navale.	
Jézéquel (François)	9412 B 45	30 mai 1946.	55/S Agadir.	T. D.
Jestin (René)	578 B 46	26 juin 1946.	54/S Hyères.	
Raimbaud (Serge)	884 R 46	18 juillet 1946.	S. M. E. Marrakech.	T. D.
Denis (Jean)	2128 B 45	30 juillet 1946.	3. F. Hyères.	
Le Goas (Victor)	675 B 46	13 août 1946.	B. A. N. Lanvéoc.	
Le Gall (Jean)	7563 B 45	15 septembre 1946.	56/S Agadir.	T. D.
Pagnier (Pierre)	387 R 46	19 septembre 1946.	S. M. E. R.	
Cozian (Albert)	197 B 46	22 septembre 1946.	B. A. N. Lanvéoc.	
Cantal (Claude)	4309 T 46	7 octobre 1946.	B. A. N. Port-Lyautey.	T. D.
Le Gall (Jean)	9622 B 45	30 novembre 1946.	B. A. N. Lann-Bihoué.	
Heineman (Robert)	10258 B 45	28 décembre 1946.	Cours Pilote-Aéro.	T. D.
Ropars (Joseph)	1586 L 46	30 décembre 1946.	10. F. Lann-Bihoué.	

MECANICIENS AVIONS VOLANTS

Maîtres principaux.

N'ayant pas fait campagne.

Néant.

Ayant fait campagne.

Néant.

Premiers maîtres.

N'ayant pas fait campagne.

Néant.

Ayant fait campagne.

Rougio (Victor)	1371 27 3	29 octobre 1946.	Esc. Maison-Blanche.	
Le Bris (Hervé)	143 R 29	15 juin 1949.	B. A. N. Cuers.	
Korborion (Francis)	163 38 2	17 septembre 1950.	E. M. Aéro-III	
Ségalou (Alexandre)	1838 B. 33	15 juin 1951.	B. A. N. Lartigue.	T. D.
Lebournis (Joseph)	2260 B 30	2 septembre 1951.	B. A. N. Lann-Bihoué.	

Maîtres.

N'ayant pas fait campagne.

Néant.

Ayant fait campagne.

Roussin (Jean)	568 B 35	3 juillet 1949.	33/S Saint-Mandrier.	
Kerneis (Jean)	662 B 37	23 août 1951.	B. A. N. Lanvéoc.	

NOMS ET PRÉNOMS	MATRICULES	DATES D'INSCRIPTION au tour de départ en campagne	AFFECTATIONS	OBSERVATIONS
Seconds maîtres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Grange (René)	4232 T 45	2 mars 1946.	B. E. Agadir.	T. D.
Ausseil (Guy)	4326 T 46	24 septembre 1946.	B. A. N. Lartigue.	T. D.
Molvaut (Jacques)	1806 T 47	4 juillet 1947.	4/S. Lartigue.	
Mingam (Guy)	4122 T 46	28 août 1947.	*Arromanches.*	
Benoist (Jean)	277 C 48	26 janvier 1948.	2 F. Port-Lyautey.	T. D.
Ayant fait campagne.				
Le Doare (Henri)	2096 B 45	21 avril 1948.	33/S. Saint-Mandrier.	
Habisque (Tobie)	984 B 45	11 juillet 1950.	56/S. Agadir.	T. D.
Daumas (Jacques)	986 T 46	1er août 1950.	31/S. Orly.	
Arzul (René)	987 B 45	1er avril 1951.	B. P. A. N. Hyères.	
PHOTOGRAPHES				
Maîtres principaux.				
Ayant fait campagne.				
Livenais (Célestin)	3137 B 28	17 décembre 1947.	E. M. G. 9.	
Premiers maîtres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Canedi (Marcel)	389 T 37	1er décembre 1937	I. E. Agadir.	
Ayant fait campagne.				
Foricheur (Prigent)	902 B 37	25 octobre 1942.	S. T. C. A. N. Paris.	
Cumpet (André)	52 R 32 A	1er mars 1946.	S. M. E. R.	
Heleu (Roger)	1227 B 33	1er avril 1947.	50/S. École navale.	
Maîtres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Guichard (Elie)	40 R 34	15 août 1939.	Cours B. S.	T. D.
Antones (René)	6052 T 38	14 novembre 1941	Sect. Algérie du S. C. A.	T. D.
Fave (Jean)	837 B 55	25 mars 1945.	B. A. N. Hyères.	
Faillet (François)	1856 C 34	15 juin 1945.	C. I. O. A. Arzew.	T. D.
Muller (Camille)	217 C 31	1er mars 1948.	B. A. N. Saint-Mandrier.	
Dussuloir (Jean)	825 C 33	12 mars 1950.	B. A. N. Cuers.	
Seconds maîtres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Robin (Gustave)	3946 B 46	1er avril 1947.	S. M. E. Rochefort.	
Burnier (Léon)	1727 T 47	8 avril 1947.	Cours pilote.	T. D.
Le Jeune (André)	1726 T 47	8 avril 1947.	C. E. saint-Raphaël.	
Ziegler (Jacques)	287 T 48	19 janvier 1948.	B. A. N. Lann-Bihoué.	
Ayant fait campagne.				
Le Moigne (Joseph)	4062 B 33	22 septembre 1944	B. A. N. Port-Lyautey.	
Illien (Félicien)	1069 B 34	11 mars 1946.	B. P. A. N. Karouba.	T. D.
Nerret (Marcel)	1049 Cas 44	16 juillet 1949.	*Arromanches.*	
Mirat (Jacques)	2299 T 46	28 juillet 1949.	Cours B. S.	T. D.
Morange (Christian)	619 L 45	30 juin 1950.	E. M. Al. aéro Méd.	
Le Marec (Pierre)	330 L 47	30 juillet 1950.	Cours volant.	
Perier (Pierre)	5512 T 47	16 novembre 1951	Dépôt aéro.	
PHOTOGRAPHES VOLANTS				
Maîtres.				
Ayant fait campagne.				
Ernst (René)	1082 T 32	15 mai 1947.	56/S. Agadir.	T. D.
Seconds maîtres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Guirlinger (Georges)	3284 T 45	26 mai 1948.	56/S. Agadir.	
Doll (Dominique)	8044 B 45	25 août 1948.	B. N. Lartigue.	T. D.
Schaeffer (Roger)	987 T 48	1er octobre 1948.	P. A. Arromanches.	T. D.
Ayant fait campagne.				
Néant.				

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Décret du 19 avril 1952 portant déclassement de la section Châteaudun—Courtalain—Saint-Pellerin de la ligne d'intérêt général de Patay à Nogent-le-Rotrou.

Par décret en date du 19 avril 1952, est déclassée la section Châteaudun—Courtalain—Saint-Pellerin comprise entre les P. K. 0,821 et 17,621 de la ligne d'intérêt général à voie unique de Patay, à Nogent-le-Rotrou.

Ponts et chaussées.

Par arrêté du 16 avril 1952, M. Rollet (Edmond), ingénieur de 1re classe des ponts et chaussées à Grenoble, inscrit au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur en chef, a été chargé, à compter du 1er avril 1952, à la résidence de Valence, des fonctions d'ingénieur en chef adjoint à l'ingénieur en chef des ponts et chaussées de la Drôme.

Par arrêté du 21 avril 1952, M. Le Vert (Paul), ingénieur en chef de 1re classe des ponts et chaussées, précédemment détaché auprès du ministère des affaires étrangères (services des affaires allemandes et autrichiennes), est maintenu dans la même position pour une période d'un an, à compter du 1er avril 1951, pour remplir les fonctions de chargé de mission.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Décret du 19 avril 1952 portant affectation au ministère de l'industrie et du commerce d'immeubles domaniaux sis à Cayenne (Guyane française).

Par décret en date du 19 avril 1952, sont affectés au ministère de l'industrie et du commerce, en vue de l'installation des services de l'arrondissement minéralogique de Cayenne, les immeubles bâtis et non bâtis portant les nos 7, 8, 9, 15 et 16 de la matricule de l'ancien pénitencier-dépôt de Cayenne (Guyane), établie en 1939 par le service des domaines et délimités par le tracé en rouge figurant sur le plan annexé au présent décret.

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Décret du 17 avril 1952 portant mutation de trésoriers-payeurs des territoires d'outre-mer.

Par décret du 17 avril 1952:

M. Robert (Eugène-Louis-Léon), trésorier-payeur des Etablissements français dans l'Inde, est nommé trésorier-payeur du Niger (1e catégorie), en remplacement de M. Joubert, qui permute avec lui.

Son cautionnement est fixé à 4.500.000 F.

M. Joubert (Joseph-François-Xavier), trésorier-payeur du Niger, est nommé trésorier-payeur des Etablissements français dans l'Inde (1e catégorie), en remplacement de M. Robert, qui permute avec lui.

Son cautionnement est fixé à 3 millions de francs.

Décret n° 52-426 du 19 avril 1952 modifiant le décret n° 51-1018 du 7 août 1951, portant annulation de crédits, en application de la loi n° 51-588 du 23 mai 1951 relative à la réalisation d'un plan d'économies.

Le président du conseil des ministres, ministre des finances et des affaires économiques,

Sur le rapport du secrétaire d'Etat au budget,

Vu la loi n° 51-29 du 8 janvier 1951 portant autorisation d'un programme de réarmement et des dépenses de défense nationale pour l'exercice 1951, et fixant les modalités de leur financement;

Vu la loi n° 51-588 du 23 mai 1951 portant réalisation d'un plan de 25 milliards d'économies en application de l'article 1er (§ 2) de la loi n° 51-29 du 8 janvier 1951 susvisée;

Vu la loi n° 51-599 du 24 mai 1951 relative au développement des crédits affectés aux dépenses d'équipement des services civils pour l'exercice 1951;

Vu le décret n° 51-1018 du 7 août 1951 portant annulation de crédits en application de la loi n° 51-588 du 23 mai 1951 susvisé;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Sont rapportées, à concurrence de 27 millions de francs pour les autorisations de programme et de 137 millions de francs pour les crédits de payement, conformément à l'état A annexé au présent décret, les annulations opérées par l'article 1er du décret n° 51-1018 du 7 août 1951.

Art. 2. — Sur les autorisations de programme et les crédits de payement accordés par la loi n° 51-599 du 24 mai 1951 et par des textes spéciaux, des autorisations de programme et des crédits de payement s'élevant respectivement à 27 millions de francs et à 137 millions de francs sont annulés conformément à l'état B annexé au présent décret.

Art. 3. — Le ministre des finances et des affaires économiques et le secrétaire d'Etat au budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 avril 1952.

ANTOINE PINAY.

Par le président du conseil des ministres, ministre des finances et des affaires économiques:

Le secrétaire d'Etat au budget,

JEAN-MOREAU.

Etat A. — *Tableau, par service et par chapitre, des annulations d'autorisations de programme et de crédits de payement qui se trouvent rapportées.*

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT des annulations d'autorisations de programme rapportées.	MONTANT des annulations de crédits de payement rapportées (exercice 1951).
		francs.	francs.
	Industrie et commerce.		
9091	Participation de l'Etat au financement des travaux d'équipement de la chute d'Ottmarsheim	27.000.000	27.000.000
	Travaux publics, transports et tourisme.		
	I. — TRAVAUX PUBLICS TRANSPORTS ET TOURISME		
8040	Voies de navigation intérieure. — Travaux de déblaiement et de remise en état	»	9.000.000
8050	Ports maritimes. — Travaux de déblaiement et de remise en état	»	83.000.000
9040	Voies de navigation intérieure. — Equipement	»	9.000.000
9090	Ports maritimes. — Equipement	»	9.000.000
	Total pour les travaux publics, les transports et le tourisme	»	110.000.000
	RECAPITULATION		
	Industrie et commerce	27.000.000	27.000.000
	Travaux publics, transports et tourisme: I. — Travaux publics, transports et tourisme	»	110.000.000
	Total pour l'état A	27.000.000	137.000.000

Etat B. — *Tableau, par service et par chapitre, des annulations supplémentaires d'autorisations de programme et de crédits de payement.*

CHAPITRES	SERVICES	AUTORISATIONS de programme annulées.	CRÉDITS de payement annulés au titre de l'exercice 1951.
		francs.	francs.
	Industrie et commerce.		
9090	Participation de l'Etat au financement des travaux d'équipement de la chute d'Ottmarsheim	27.000.000	27.000.000
	Travaux publics, transports et tourisme.		
	I. — TRAVAUX PUBLICS TRANSPORTS ET TOURISME		
804	Voies de navigation intérieure. — Travaux de déblaiement et de remise en état	»	9.000.000
805	Ports maritimes. — Travaux de déblaiement et de remise en état.....	»	83.000.000
904	Voies de navigation intérieure. — Equipement.....	»	9.000.000
909	Ports maritimes. — Equipement	»	9.000.000
	Total pour les travaux publics, les transports et le tourisme.....	»	110.000.000
	RECAPITULATION		
	Industrie et commerce.....	27.000.000	27.000.000
	Travaux publics, transports et tourisme : I. — Travaux publics, transports et tourisme.	»	110.000.000
	Total pour l'état B.....	27.000.000	137.000.000

Décret du 19 avril 1952 portant relèvement du plafond d'émission de la Banque de l'Afrique occidentale.

Le président du conseil des ministres, ministre des finances et des affaires économiques,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer,

Vu la loi du 29 janvier 1929 portant renouvellement du privilège d'émission de la Banque de l'Afrique occidentale, modifiée par l'acte dit loi du 23 mai 1942;

Vu le décret du 12 février 1951 portant à 29 (cf. lettres) milliards de francs CFA le montant maximum des émissions autorisées,

Décrète :

Art. 1er. — Le montant maximum des émissions autorisées de la Banque de l'Afrique occidentale est porté à 35 milliards de francs CFA.

Art. 2. — Le président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques, et le ministre de la France d'outre-mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 19 avril 1952.

ANTOINE PINAY

Par le président du conseil des ministres, ministre des finances et des affaires économiques :

Le ministre de la France d'outre-mer,

PIERRE PFLIMLIN.

Affectation provisoire au secrétariat d'Etat au budget d'une partie de la caserne des Trente à Vannes.

Le secrétaire d'Etat au budget,

Vu le décret n° 49-1313 du 27 septembre 1949 relatif à l'affectation des immeubles domaniaux ou détenus en jouissance à un titre quelconque par l'Etat;

Vu la décision prise par la commission interministérielle des immeubles militaires dans sa séance du 23 septembre 1946;

Vu la circulaire interministérielle du 15 juillet 1947 concernant les modalités d'aliénation et de gestion des immeubles militaires mis à la disposition du secteur civil;

Vu l'adhésion du ministre des armées résultant du télégramme n° 14388 EM/1 et de la dépêche du 26 avril 1949;

Vu l'avis favorable émis par la commission centrale de contrôle des opérations au cours de sa séance du 20 février 1952,

Arrête :

Art. 1er. — Sont affectés à titre provisoire au secrétariat d'Etat au budget (service des domaines), pour l'aménagement d'une cité administrative, les bâtiments, locaux et cour de la caserne des Trente, rue Hoche, à Vannes, ci-après désignés et figurés en bleu sur le plan annexé au présent arrêté :

A. — Dans le bâtiment « *a* » :

Au rez-de-chaussée : pièces 22, 1, 2 et 8.
Au premier étage : pièces 37, 38, 38 *bis*, 39, 40, 40 *bis*, 41, 42 et 43.
Au deuxième étage : totalité des locaux.
Au troisième étage : totalité des locaux, à l'exclusion de la partie Nord du local n° 65 sur une longueur de 12 mètres et des trois pièces côté Ouest la prolongeant jusqu'à l'escalier.

B. — Dans le bâtiment « *c* » : totalité des locaux du rez-de-chaussée.

C. — Dans le bâtiment « *n* » : totalité des locaux, à l'exclusion du local n° 3 au sous-sol, utilisé comme garde-meubles de la garnison.

D. — Dans le bâtiment « *d* » : pièces 3 et 4 et couloir d'accès n° 1.

E. — Partie de la cour intérieure de 600 mètres carrés (40 m × 15 m) que les services du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme ont utilisé pour la construction d'un bloc administratif.

Art. 2. — Le chef du service des domaines au secrétariat d'Etat au budget est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1er avril 1952.

JEAN MOREAU.

Affectation provisoire au secrétariat d'Etat au budget de deux pièces dépendant de l'immeuble domanial du tribunal cantonal de Boulay (Moselle).

Le secrétaire d'Etat au budget,

Vu le décret n° 49-1313 du 27 septembre 1949 relatif à l'affectation des immeubles domaniaux ou détenus en jouissance à un titre quelconque par l'Etat;

Vu l'adhésion du garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 25 février 1952;

Vu l'avis favorable émis par la commission centrale de contrôle des opérations immobilières au cours de sa séance du 14 mars 1952,

Arrête :

Art. 1er. — Sont affectées à titre provisoire au secrétariat d'Etat au budget (direction générale des impôts [enregistrement] et service des domaines), en vue de l'installation du bureau de l'enregistrement et des domaines de Boulay (Moselle), les pièces n°s 8 et 12 situées au premier étage de l'immeuble domanial dans lequel fonctionne le tribunal cantonal de cette localité.

Art. 2. — Le directeur général des impôts et le chef du service des domaines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 17 avril 1952.

JEAN MOREAU.

Modification des règles de compétence en matière de gestion et d'aliénation du domaine mobilier privé de l'Etat.

Le secrétaire d'Etat au budget,

Sur le rapport du chef du service des domaines,

Vu le décret-loi du 28 février 1940 relatif à la gestion et à l'aliénation du domaine privé mobilier de l'Etat;

Vu les arrêtés des 19 mars 1940, 3 février 1941, 2 avril 1942 et 20 mai 1947.

Arrête:

Art. 1er. — Les chiffres de 1 million de francs et de 10 millions de francs, qui figurent à l'article 1er de l'arrêté du 20 mai 1947, fixant les regles de compétence en matière de gestion et d'aliénation du domaine mobilier privé de l'Etat, sont portés respectivement à 2.500.000 F et 25 millions de francs.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 22 avril 1952.

JEAN-MOREAU.

Modification des droits de douane applicables aux tabacs fabriqués importés en Corse.

Le président du conseil des ministres, ministre des finances et des affaires économiques, et le secrétaire d'Etat au budget,

Vu l'ordonnance du 8 juillet 1944 relative au régime douanier et fiscal des importations;
Vu le tarif des douanes;
Vu le code des douanes, notamment les articles 9 et 299,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les droits de douane d'importation en Corse des tabacs désignés ci-dessous sont fixés comme suit:

NUMERO du tarif douanier	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	UNITÉ de perception.	TAUX des droits au tarif minimum.
			francs.
Ex. 236	Tabacs fabriqués en Algérie, dans les départements et territoires d'outre-mer, ainsi que dans les territoires et Etats associés:		
	Cigares et cigarettes.....	Kilogramme net.	1.900
	Autres produits	Kilogramme net.	1.300

Art. 2. — Le directeur général des douanes et droits indirects est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 22 avril 1952.

Le président du conseil des ministres,
ministre des finances et des affaires économiques,
ANTOINE PINAY.

Le secrétaire d'Etat au budget,
JEAN-MOREAU.

Suspension provisoire des droits de douane d'importation applicables à certains produits.

Le président du conseil des ministres, ministre des finances et des affaires économiques, le secrétaire d'Etat au budget et le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,

Sur l'avis conforme du ministre responsable de la ressource,
Vu l'arrêté du 16 décembre 1947 portant modification du tarif des droits de douane d'importation, et les arrêtés subséquents qui l'ont modifié ou complété;
Vu le code des douanes, notamment l'article 9 dudit code,

Arrêtent:

Art. 1er. — Le droit de douane d'importation applicable aux conifères en quartiers refendus ayant une longueur de 1 m 20 exclus à 2 m 50 inclus (Ex. n° 771 du tarif douanier) est provisoirement suspendu.

Art. 2. — Le directeur général des douanes et droits indirects est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 22 avril 1952.

Le président du conseil des ministres,
ministre des finances et des affaires économiques,
ANTOINE PINAY.

Le secrétaire d'Etat au budget,
JEAN-MOREAU.

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,
TONY RÉVILLON.

Administrateurs civils.

Par arrêté du 21 avril 1952:

M. Rezzonico (Alphonse), administrateur civil de 2e classe, 1er échelon, à la direction générale des finances du gouvernement général de l'Algérie, est, à compter du 1er janvier 1947, placé en service détaché pour une période maximum de cinq ans auprès de la loterie algérienne, en vue d'y exercer les fonctions de secrétaire général.

M. Brunet (Edouard), administrateur civil de 1re classe, 2e échelon, à la direction générale des finances du gouvernement général de l'Algérie, est, à compter du 1er janvier 1948, placé en service détaché pour une période maximum de cinq ans auprès de la caisse générale des retraites de l'Algérie, en vue d'y exercer les fonctions de directeur.

M. Weinmann (Norbert), administrateur civil de 2e classe, 4e échelon, à la direction générale des finances du gouvernement général de l'Algérie, est, à compter du 1er janvier 1948, placé en service détaché pour une période maximum de cinq ans auprès de la caisse générale des retraites de l'Algérie, en vue d'y exercer les fonctions d'administrateur.

M. de Serres-Justiniac (Guy), administrateur civil de 1re classe, 1er échelon, à la direction générale des finances du gouvernement général de l'Algérie, est, à compter du 1er avril 1948, placé en service détaché pour une période maximum de cinq ans auprès de l'office administratif de l'Algérie à Paris, en vue d'y exercer les fonctions de directeur.

M. Regard (André), administrateur civil de 1re classe, 2e échelon, à la direction générale des finances du gouvernement général de l'Algérie, est, à compter du 1er avril 1950, placé en service détaché pour une période maximum de cinq ans auprès de la caisse centrale algérienne des assurances sociales, en vue d'y exercer les fonctions de directeur.

M. Lamouche (Max), administrateur civil de classe exceptionnelle à la direction générale des finances du gouvernement général de l'Algérie, est, à compter du 1er avril 1951, placé en service détaché pour une période maximum de cinq ans, en vue d'exercer les fonctions de contrôleur financier adjoint de l'Algérie.

Administration centrale des finances.

Par arrêté du 21 avril 1952, M. Colin (Henri), secrétaire d'administration de 2e classe, 2e échelon, à l'administration centrale des finances, est placé en service détaché, pour une période maximum de cinq ans, auprès du ministère des affaires étrangères (services des affaires allemandes et autrichiennes) en vue d'exercer les fonctions de chef de bureau du budget du haut commissariat de la République française en Autriche.

Le présent arrêté a son effet à compter du 1er juin 1951.

Par arrêté du 21 avril 1952, Mlles Gerard (Michelle) et Marchand (Mauricette) sténodactylographes de 7e classe à l'administration centrale des finances, sont placées en service détaché, pour une période maximum de cinq ans, auprès de l'organisation des Nations Unies, en vue d'y exercer des emplois de sténodactylographe.

Le présent arrêté a son effet à compter du 13 novembre 1951.

Administration centrale des affaires économiques.

Par arrêté du 21 avril 1952, les administrateurs civils de 2e classe (2e échelon) à l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux affaires économiques, dont les noms suivent sont promus administrateurs civils de 1re classe (1er échelon), à compter des dates ci-dessous indiquées:

M. Vieugue (Raymond), 20 avril 1952.

M. Hubert (Edmond), 25 avril 1952.

Services extérieurs du Trésor.

Par arrêté du 21 avril 1952, est autorisé pour une période maximum de cinq ans, à compter de la date de son installation, le détachement auprès du ministère de la France d'outre-mer, en vue de lui permettre d'assurer les fonctions de trésorier-payeur du Soudan, de M. Modeste (Lucien-André), receveur particulier des finances à Lunéville.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Décret n° 52-396 relatif aux attributions du corps des ingénieurs du génie rural.

Rectificatif au *Journal officiel* du 12 avril 1952: page 3873, 1re colonne, article 1er, 7e alinéa, au lieu de : « ...et contrôlent l'exécution des travaux affectés dans certains bâtiments dépendant du ministère de l'agriculture... », lire: « ...et contrôlent l'exécution des travaux effectués dans certains bâtiments dépendant du ministère de l'agriculture... »; 8e alinéa, au lieu de: « ...en ce qui concerne les bâtiments agricoles à usage d'habitation ou d'exploration... », lire: «... en ce qui concerne les bâtiments agricoles à usage d'habitation ou d'exploitation ».

Commercialisation de semences de certaines variété de maïs en 1952.

Le ministre de l'agriculture,

Vu le décret du 16 novembre 1932 établissant un catalogue des espèces et variétés de plantes cultivées, ainsi qu'un registre des plantes sélectionnées, et créant un comité de contrôle des semences;

Vu le décret du 24 février 1942 instituant le comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées;

Vu le décret n° 49-773 du 11 juin 1949 portant réglementation d'administration publique en ce qui concerne le commerce des semences;

Vu l'arrêté du 21 avril 1949 modifiant la liste des variétés de maïs de semences inscrites au catalogue des espèces et variétés de plantes cultivées;

Vu l'arrêté du 4 octobre 1949 relatif à la commercialisation des semences de céréales;

Vu les avis émis le 30 novembre 1951 par la commission officielle de contrôle des semences de maïs et le comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées, section « Céréales »;

Sur la proposition du directeur de la production agricole et du chef de service de la répression des fraudes,

Arrête:

Art. 1er. — A titre exceptionnel, la commercialisation des semences de maïs hybrides des variétés figurant sur la liste ci-après est autorisée pour 1952:

Wisconsin 240.	Minhydrid 706.	Iowa 4417.
Wisconsin 255.	United 2.	United 28.
Pride D 1 A.	Pride P. N. 16.	Pride D 50.
United 20.	Wisconsin 416.	United 3.
United 22.	United 26.	Kingscrost K. E. 3.
Wisconsin 355.	Dekalb 56.	Warwick 150.
Pride B 23.	Wisconsin 464.	
United 24.	Wisconsin 461 A.	

Art. 2. — Le directeur de la production agricole et le chef du service de la répression des fraudes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 16 avril 1952.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
YVES MALÉCOT.

Commerce et emploi du thiophosphate de diéthyle et paranitrophényle et de tous esters thiophosphoriques dans les produits antiparasitaires agricoles.

Rectificatif au *Journal officiel* du 16 avril 1952 : page 4021, 2e colonne, article 4, dernière ligne, au lieu de: « ne répondant pas aux descriptions du... », lire: « ne répondant pas aux prescriptions du ... ».

Génie rural.

Par arrêté du 21 avril 1952, M. Rossin (Maurice), ingénieur en chef du génie rural, est maintenu en service détaché auprès du ministère de la France d'outre-mer pour une nouvelle période de cinq ans, à compter du 1er janvier 1952, en vue d'exercer les fonctions de secrétaire général de l'office de la recherche scientifique outre-mer.

Institut national de la recherche agronomique.

Par arrêté en date du 26 mars 1952, M. Albert Faivre, assistant à la station centrale de pathologie végétale du centre national de recherches agronomiques de Versailles, est inscrit sur le tableau d'avancement de l'année 1951 du personnel des services extérieurs de l'institut national de la recherche agronomique pour la 4e classe de son grade à compter du 1er janvier 1951 (compte tenu de 10 mois de bonification d'ancienneté pour services militaires).

Par arrêté en date du 26 mars 1952, M. Albert Faivre, assistant de 5e classe au centre national de recherches agronomiques de Versailles, est promu à la 1re classe de son grade pour compter du 1er janvier 1951 (compte tenu de 10 mois de bonification d'ancienneté pour services militaires).

Tableau d'avancement, pour l'année 1952, du personnel de l'institut national de la recherche agronomique.

Par arrêté du 26 mars 1952, les fonctionnaires ci-après désignés ont été inscrits pour un avancement de classe au tableau de l'année 1952 du personnel de l'institut national de la recherche agronomique:

Services extérieurs.

A. — CADRE SCIENTIFIQUE

DIRECTEURS CENTRAUX DE RECHERCHES

(A compter du 1er janvier 1952.)

Pour la 1re classe.

MM. Limasset (Pierre).
Keilling (Jean) (en service détaché).

DIRECTEURS DE RECHERCHES

(A compter du 1er janvier 1952.)

Pour la 2e classe.

M. Chauvin (Rémi).
Mme Randoin (Lucie).

(A compter du 1er juillet 1952.)

MM. Barret (André).
Jonard (Pierre).

MAITRES DE RECHERCHES

(A compter du 1er janvier 1952.)

Pour la 1re classe.

MM. Chevalier (Robert).
Jacquin (Pierre).
Lansade (Maurice).
Morel (Georges).
Collier (Daniel).
Schenk (André).
Thibault (Charles) (compte tenu de 2 ans d'ancienneté dans la 3e classe et de 2 ans 7 mois 13 jours de bonification d'ancienneté pour services militaires).

(A compter du 1er juillet 1952.)

Pour la 1re classe.

MM. Vinot (Maurice).
Hedin (Louis).
Mlle Michaux (Andrée).
MM. Gouny (Pierre).
Gihan (Jacques).
Viel (Guy).

CHARGÉS DE RECHERCHES

(A compter du 1er janvier 1952.)

Pour la 1re classe.

MM. Grente (Jean).
Poux (Charles).
Radet (Etienne) (en service détaché).

Pour la 2e classe.

MM. Hallaire (Marc).
Hebert (Jean).
Orlavant (Robert).
Rebischung (Jean).

(A compter du 1er juillet 1952.)

Pour la 1re classe.

MM. Claveau (Jean).
Vasseur (René).
François (André).
Causeret (Jean).
Guilbot (André).

ASSISTANTS

(A compter du 1er janvier 1952.)

Pour la 2e classe.

Mlle Salvat (Bernadette).

Pour la 4e classe.

M. Bidabe (Bertrand).
Mme Bonnat (Marcelle).
MM. Lanlessie (Paul).
Bilotti (Emile).
Mme Huguet (Claire).
MM. Lefevre (Pierre) (compte tenu de 9 mois 3 jours de bonifications d'ancienneté pour services militaires laissant un reliquat de 2 mois à faire valoir ultérieurement).
Gendron (Yves).

(A compter du 1er juillet 1952.)

Pour la 1re classe.

Mme Eberhard (Renée).
M. Chabannes (Jean).

Pour la 2e classe.

MM. Plumet (Henri).
Soligna (Gilbert) (compte tenu de 6 mois 26 jours de bonifications d'ancienneté pour services militaires).

Pour la 3e classe.

MM. Bidan (Pierre).
du Crehu (Gilles).
Mlle Mauvisseau (Marie-Josèphe).
M. Roerich (Roger).
Mlle Savoie (Simonne).
MM. Turc (Lucien).
Huglin (Pierre) (compte tenu de 9 mois 15 jours de bonifications d'ancienneté pour services militaires).

Pour la 4e classe.

Mme Guennelon (Gilberte).

B. — CADRE TECHNIQUE

ADJOINT TECHNIQUE

(A compter du 1er janvier 1952.)

Pour la 1re classe.

M. Martinie (Léonard).

C. — CADRE ADMINISTRATIF

SECRÉTAIRES

(A compter du 1er juin 1952.)

Pour la 7e classe.

Mme Franchi (Anne).

(A compter du 1er juillet 1952.)

Pour la 2e classe.

Mme Meyer (Odile).

AGENTS DU CADRE COMPLÉMENTAIRE DE BUREAU, SERVICES EXTÉRIEURS

(A compter du 1er février 1952.)

Pour la 1re classe.

Mlle Avesani (Louise).

(A compter du 1er avril 1952.)

Pour la 2e classe.

Mme Birac (Ginette).

(A compter du 1er juillet 1952.)

Pour la 1re classe.

M. Parfait (Maurice) (en service détaché).

(A compter du 1er novembre 1952.)

Pour la 3e classe.

Mlle Hechinger (Jeanne).

AGENTS DU CADRE COMPLÉMENTAIRE DE BUREAU, SERVICES CENTRAUX

(A compter du 1er août 1952.)

Pour la 4e classe.

Mme Lafaye (Geneviève).

AGENTS DU CADRE COMPLÉMENTAIRE DE SERVICE, SERVICES EXTÉRIEURS

(A compter du 1er janvier 1952.)

Pour la 2e classe.

Mme Poiteau (Alexine).
M. Pascal (André).

Pour la 4e classe.

Mme Cocheteux (Lucienne).

(A compter du 1er mars 1952.)

Pour la 3e classe.

Mme Bouthier (Henriette).

PROMOTIONS

Par arrêté du 26 mars 1952, un avancement de classe a été accordé dans les conditions suivantes, aux fonctionnaires de l'institut national de la recherche agronomique ci-après désignés pour l'année 1952

Services extérieurs.

A. — CADRE SCIENTIFIQUE

DIRECTEURS CENTRAUX DE RECHERCHES

(A compter du 1er janvier 1952.)

A la 1re classe.

MM. Limasset (Pierre).
Kelling (Jean) (en service détaché).

DIRECTEURS DE RECHERCHES

A la 2e classe.

(A compter du 1er janvier 1952.)

M. Chauvin (Rémi).
Mme Randoin (Lucie).

(A compter du 1er juillet 1952.)

MM. Barret (André).
Jonard (Pierre).

MAITRES DE RECHERCHES

(A compter du 1er janvier 1952.)

A la 1re classe.

MM. Chevalier (Robert).
Jacquin (Pierre).
Lansade (Maurice).
Moret (Georges).
Collier (Daniel).
Schenk (André).
Thibault (Charles) (compte tenu de 2 ans d'ancienneté dans la 2e classe et de 2 ans 7 mois 13 jours de bonifications d'ancienneté pour services militaires).

(A compter du 1er juillet 1952.)

A la 1re classe.

MM. Vinot (Maurice).
Hedin (Louis).
Mlle Michaux (Andrée).
MM. Gouny (Pierre).
Giban (Jacques).
Viel (Guy).

CHARGÉS DE RECHERCHES

(A compter du 1er janvier 1952.)

A la 1re classe.

MM. Grente (Jean).
Poux (Charles).
Radet (Etienne) (en service détaché).

A la 2e classe.

MM. Hallaire (Marc).
Hebert (Jean).
Ortavant (Robert).
Rebischung (Jean).

(A compter du 1er juillet 1952.)

A la 1re classe.

MM. Claveau (Jean).
Vasseur (René).
François (André).
Causeret (Jean).
Guilbot (André).

ASSISTANTS

(A compter du 1er janvier 1952.)

A la 2e classe.

Mlle Salvat (Bernadette).

A la 4e classe.

M. Bidabe (Bertrand).
Mme Bonnat (Marcelle).
MM. Laniesse (Paul).
Biliotti (Emile).
Mme Huguet (Claire).
MM. Lefèvre (Pierre) (compte tenu de 9 mois 3 jours de bonifications d'ancienneté pour services militaires laissant un reliquat de 2 mois à faire valoir ultérieurement).
Gendron (Yves).

(A compter du 1er juillet 1952.)

A la 1re classe.

Mme Eberhard (Renée).
M. Chabannes (Jean).

A la 2e classe.

MM. Plumet (Henri).
Solignat (Gilbert) (compte tenu de 6 mois 26 jours de bonifications d'ancienneté pour services militaires).

A la 3e classe.

MM. Bidan (Pierre).
du Crehu (Gilles).
Mlle Mauvisseau (Marie-Josèphe).
M. Roerich (Roger).
Mlle Savoie (Simonne).
MM. Turc (Lucien).
Huglin (Pierre) (compte tenu de 9 mois 15 jours de bonifications d'ancienneté et pour services militaires).

A la 4e classe.

Mme Guennelon (Gilberte).

B. — CADRE TECHNIQUE

ADJOINT TECHNIQUE

(A compter du 1er janvier 1952.)

A la 1re classe.

M. Martinie (Léonard).

C. — CADRE ADMINISTRATIF

SECRÉTAIRES

(A compter du 1er juin 1952.)

A la 7e classe.

Mme Franchi (Anne).

(A compter du 1er juillet 1952.)

A la 2e classe.

Mme Meyer (Odile).

AGENTS DU CADRE COMPLÉMENTAIRE DE BUREAU, SERVICES EXTÉRIEURS

(A compter du 1er février 1952.)

A la 1re classe.

Mlle Avesani (Louise).

(A compter du 1er avril 1952.)

A la 2e classe.

Mme Birac (Ginette).

(A compter du 1er juillet 1952.)

A la 1re classe.

M. Parfait (Maurice) (en service détaché).

(A compter du 1er novembre 1952.)

A la 3e classe.

Mlle Hechinger (Jeanne).

AGENTS DU CADRE COMPLÉMENTAIRE DE BUREAU, SERVICES CENTRAUX

(A compter du 1er août 1952.)

A la 4e classe.

Mme Lafaye (Geneviève).

AGENTS DU CADRE COMPLÉMENTAIRE DE SERVICE, SERVICES EXTÉRIEURS

(A compter du 1er janvier 1952.)

A la 2e classe.

Mme Poiteau (Alexine).
M. Pascal (André).

A la 4e classe.

Mme Cocheteux (Lucienne).

(A compter du 1er mars 1952.)

A la 3e classe.

Mme Bouthier (Henriette).

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Nombre des places mises au concours d'entrée dans les écoles nationales supérieures d'ingénieurs.

Par arrêté en date du 7 avril 1952, le nombre maximum des places mises au concours d'entrée dans les écoles nationales supérieures d'ingénieurs pour l'année 1952 est fixé comme suit:

Ecole nationale supérieure de chimie de Paris	15
Ecole nationale supérieure d'électrochimie et d'électrométallurgie de Grenoble	22
Ecole nationale supérieure d'électrotechnique et d'hydraulique de Grenoble:	
Section hydraulique	15
Section électrotechnique	70
Ecole nationale supérieure de géologie et de prospection minière de Nancy	18
Ecole nationale supérieure des industries chimiques de Nancy	35
Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers	25
Ecole nationale supérieure d'électrotechnique et d'hydraulique de Toulouse	40

Administration centrale.

Par arrêté du 21 avril 1952, M. de Caumont (Robert) est nommé secrétaire d'administration stagiaire au ministère de l'éducation nationale à compter du 16 février 1952.

Enseignement du second degré.

Par arrêté du 21 avril 1952, il est mis fin, à compter du 30 juin 1948, au détachement de M. Passevaux auprès du commissaire général aux affaires allemandes et autrichiennes, prononcé par arrêté en date du 7 février 1949.

M. Passevaux, professeur licencié de mathématiques, est mis à la disposition du haut commissaire de la République française en Sarre, pour la période comprise entre le 1er juillet 1948 et le 30 septembre 1952, en vue d'exercer les fonctions d'attaché à la direction des relations culturelles du haut commissariat de France en Sarre.

Enseignement du premier degré.

Rectificatif au *Journal officiel* du 27 février 1949: page 2110, 2e colonne, 6e paragraphe, au lieu de: « Par arrêté du 24 février 1949, Mme Balange, née Lamy, institutrice de 5e classe, du département de la Charente-Maritime, est mise pour... », lire: « Par arrêté du 24 février 1949, Mme Balange, née Lamy, institutrice de 3e classe, du département de la Seine-Inférieure, est mise pour... ».

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, JEUNESSE ET SPORTS

Décret du 26 mars 1952 portant nomination de membres du conseil d'administration du conservatoire national des arts et métiers.

Par décret en date du 26 mars 1952, M. René Mayer, député, et M. René Perrin, directeur général de la Société d'électrochimie, d'électrométallurgie et des aciéries électriques d'Ugine, sont nommés membres du conseil d'administration du conservatoire national des arts et métiers.

Modification au règlement du brevet professionnel de publicitaire.

Par arrêté en date du 1er avril 1952, la durée de l'épreuve pratique intitulée « Plan de campagne de publicité et de vente » du brevet professionnel de publicitaire, a été portée de trois à quatre heures.

Modification au règlement du concours de recrutement de professeurs techniques adjoints des écoles nationales professionnelles et des collèges techniques.

Le secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports,

Vu le décret du 13 février 1903 modifié portant règlement des écoles nationales professionnelles;

Vu le décret du 12 juillet 1921 modifié portant règlement des collèges techniques;

Vu l'arrêté du 21 janvier 1936 modifié fixant le règlement du concours pour le recrutement de professeurs techniques adjoints des ateliers dans les écoles nationales professionnelles et les collèges techniques;

Vu le décret n° 52-323 du 20 mars 1952 portant délégation d'attributions au secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports;

La section permanente du conseil supérieur de l'enseignement technique entendue,

Arrête:

Art. 1er. — Les candidats au concours de recrutement des professeurs techniques adjoints d'écoles nationales professionnelles et de collèges techniques à la session de 1952 devront être âgés de vingt-trois ans au minimum.

Art. 2. — Il n'est apporté aucune modification aux autres conditions exigées antérieurement.

Art. 3. — Le directeur général de l'enseignement technique est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 4 avril 1952.

JEAN MASSON.

Conseil d'administration du conservatoire national des arts et métiers.

Par arrêté du 9 avril 1952, M. René Mayer, député, est nommé vice-président du conseil d'administration du conservatoire national des arts et métiers, en remplacement de M. Dautry, décédé.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

Administration centrale.

Par arrêté du 21 avril 1952, M. Henry (Paul), administrateur civil de classe exceptionnelle à l'administration centrale, est détaché auprès de la caisse autonome nationale de sécurité sociale dans les mines, en qualité de directeur de cet organisme, pour une nouvelle période de cinq ans, à compter du 1er juillet 1948.

Par arrêté du 21 avril 1952, Mlle Texier, secrétaire d'administration, détachée auprès de la grande chancellerie de la Légion d'honneur a été rayée des cadres du personnel de l'administration centrale à compter du 1er mars 1952.

Circulaire n° 61 S. S. relative au tarif d'honoraires des praticiens en matière de soins aux assurés sociaux.

Rectificatif au *Journal officiel* du 12 avril 1952: page 3876, 1° Tableau II. Tarifs conventionnels de sages-femmes approuvés par la commission nationale des tarifs, département de la Vendée, ajouter: « forfait n° 3: 1.550 », 2° En bas du tableau, supprimer: « Fait à Paris, le 3 avril 1952 ».

MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Modification d'un projet de reconstruction et d'aménagement.

Par arrêté du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme en date du 25 mars 1952 pris en application de l'article 78 de la loi d'urbanisme du 15 juin 1943 et de l'article 22 du décret du 21 juin 1945 modifié par le décret du 23 mars 1946 relatif aux projets de reconstruction et d'aménagement des communes sinistrées est ordonnée la revision partielle du projet de reconstruction et d'aménagement de la commune de Saint-Just-en-Chaussée (Oise), approuvé le 26 août 1947.

Cette modification concerne les points suivants:

1° La rectification du périmètre d'agglomération pour permettre diverses extensions de la zone affectée à la construction;

2° La réservation de terrains pour la construction d'habitations à loyers modérés;

3° La réservation d'un emplacement pour un centre médico-social en bordure de la rue Valentin-Legrand;

4° Une rectification d'alignement rue Carnot.

Les mesures de sauvegarde prévues aux articles 23 à 28 de la loi d'urbanisme du 15 juin 1943 sont remises en vigueur sur les parties du territoire communal délimitées au plan annexé à l'arrêté susvisé.

Homologation d'un barème.

Par arrêté conjoint du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, du ministre de l'industrie et du commerce et du secrétaire d'Etat au budget, en date du 5 avril 1952, le coût de reconstitution des éléments d'exploitation professionnels inclus dans le matériel des dépôts d'hydrocarbure est calculé conformément aux indications du barème annexé audit arrêté.

NOTA — Le barème visé ci-dessus sera mis en vente ultérieurement et son prix sera fixé par un arrêté mentionné au *Journal officiel* de la République française.

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Offices départementaux des anciens combattants et victimes de la guerre.

Par arrêté du 21 avril 1952, il est mis fin au détachement auprès de l'office des anciens combattants et victimes de guerre de l'Afrique occidentale française, de M. Pichot (Robert), rédacteur des offices départementaux des anciens combattants et victimes de la guerre.

Le présent arrêté aura effet à compter du 7 juin 1951, date de la nouvelle affectation de M. Pichot.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret du 11 avril 1952 portant approbation de l'arrêté n° 5 HC en date du 26 janvier 1952 du gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, haut commissaire de France aux Nouvelles-Hébrides, portant ouverture de crédits supplémentaires au budget spécial des Nouvelles-Hébrides (exercice 1951).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer,

Vu le décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des colonies;

Vu le décret du 7 août 1951 portant approbation du budget spécial des Nouvelles-Hébrides (exercice 1951),

Décrète:

Art. 1er. — Est aprouvé l'arrêté n° 5 HC en date du 26 janvier 1951 du gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, haut commissaire de France aux Nouvelles-Hébrides, portant ouverture de crédits supplémentaires au budget spécial des Nouvelles-Hébrides (exercice 1951).

Art. 2. — Le ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 11 avril 1952.

ANTOINE PINAY.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la France d'outre-mer,
PIERRE PFLIMLIN.

Décret du 11 avril 1952 portant approbation du budget spécial des Nouvelles-Hébrides (exercice 1952).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer,

Vu le décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des colonies;

Vu la loi n° 51-1191 du 31 décembre 1951, relative au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1952 (France d'outre-mer);

Vu le budget spécial des Nouvelles-Hébrides (exercice 1952),

Décrète:

Art. 1er. — Est approuvé le budget spécial des Nouvelles-Hébrides, arrêté en recettes et en dépenses, pour l'exercice 1952, à la somme de 22.545.000 francs C. P. F.

Art. 2. — Le ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 11 avril 1952.

ANTOINE PINAY.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la France d'outre-mer,
PIERRE PFLIMLIN.

Décret du 19 avril 1952 approuvant la délibération du 12 novembre 1951 du grand conseil de l'Afrique occidentale française en matière de droits de magasinage.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer,

Vu la loi du 29 août 1917 portant création du grand conseil de l'Afrique occidentale française;

Vu la délibération du 12 novembre 1951 du grand conseil de l'Afrique occidentale française en matière de droits de magasinage;

Le conseil d'Etat (section des finances) entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Est approuvée, en ce qui concerne le mode d'assiette et les règles de perception, la délibération susvisée du 12 novembre 1951 du grand conseil de l'Afrique occidentale française en matière de droits de magasinage, à l'exception des mots: « pour compter de la date de leur inscription » à l'article III de la délibération.

Art. 2. — Le ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française, au *Journal officiel* de l'Afrique occidentale française et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 19 avril 1952.

ANTOINE PINAY.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la France d'outre-mer,
PIERRE PFLIMLIN.

Décret du 19 avril 1952 portant non-approbation de la délibération n° 44 du 15 décembre 1951 du conseil général de la Côte d'Ivoire modifiant les redevances forestières et annulant les tarifs.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer,

Vu le décret du 25 octobre 1946 portant création d'assemblées représentatives territoriales en Afrique occidentale française;

Vu la délibération n° 44 du 15 décembre 1951 du conseil général de la Côte d'Ivoire modifiant les redevances forestières;

Le conseil d'Etat (section des finances) entendu,

Décrète:

Art. 1er. — N'est pas approuvé, en ce qui concerne le mode d'assiette, l'article 1er de la délibération susvisée n° 44 du 15 décembre 1951 du conseil général de la Côte d'Ivoire modifiant les redevances forestières.

Art. 2. — Sont annulés les tarifs fixés par l'article 1er de la délibération susvisée n° 44 du 15 décembre 1951.

Art. 3. — Est approuvé, en ce qui concerne le mode d'assiette, l'article 2 de la délibération susvisée n° 44 du 15 décembre 1951.

Art. 4. — Le ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française, au *Journal officiel* de la Côte d'Ivoire et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 19 avril 1952.

ANTOINE PINAY.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la France d'outre-mer,
PIERRE PFLIMLIN.

Décret du 19 avril 1952 approuvant la délibération n° 51-35 du 29 décembre 1951 du conseil général du Dahomey modifiant les patentes et licences.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer,

Vu le décret du 25 octobre 1946 portant création d'assemblées représentatives territoriales en Afrique occidentale française;

Vu la délibération n° 51-35 du 29 décembre 1951 du conseil général du Dahomey modifiant les patentes et licences;

Le conseil d'Etat (section des finances) entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Est approuvée, en ce qui concerne le mode d'assiette et les règles de perception, la délibération susvisée n° 51-35 du 29 décembre 1951 du conseil général du Dahomey modifiant les patentes et licences, sous réserve de l'adjonction, à l'article 1er, 2e, du paragraphe suivant: « Toutefois, l'exemption n'est accordée que pour l'année où les contribuables commencent à exercer et les quatre années suivantes ».

Art. 2. — Le ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française, au *Journal officiel* du Dahomey et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 19 avril 1952.

ANTOINE PINAY.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la France d'outre-mer,
PIERRE PFLIMLIN.

Décret du 19 avril 1952 portant nomination dans la magistrature d'outre-mer.

Par décret en date du 19 avril 1952, M. Richard (Marc), attaché au parquet du procureur général près la cour d'appel de l'Afrique occidentale française, est nommé juge de paix à compétence étendue de Grand-Lahou (Côte d'Ivoire).

Décret du 19 avril 1952 portant nominations dans la magistrature d'outre-mer.

Par décret en date du 19 avril 1952:

M. Moise (Marcel), breveté de l'école nationale de la France d'outre-mer, est nommé juge de 2e classe au tribunal de Grand-Bassam (Afrique occidentale française), en remplacement de M. Jean-son, appelé à d'autres fonctions.

M. Desbordes (Michel), breveté de l'école nationale de la France d'outre-mer, est nommé juge de paix à compétence étendue de 3e classe à Abong-M'Bang (Cameroun), en remplacement de M. Lerle, appelé à d'autres fonctions.

M. Deville (Gérard), breveté de l'école nationale de la France d'outre-mer, est nommé juge de paix à compétence étendue de 3e classe à Berborati, en remplacement de M. Lescuyer, appelé à d'autres fonctions.

M. Lerat (Georges), attaché au parquet du procureur de la République près le tribunal supérieur d'appel de la Nouvelle-Calédonie, est nommé juge de paix à compétence étendue de 3e classe à Yanaon (Indes françaises).

M. Vincentelli (René), chef de bureau de 1re classe, administration générale, est nommé juge de paix à compétence étendue de 3e classe à Gagnoa (Côte d'Ivoire).

Décret du 19 avril 1952 portant admission à la retraite d'un magistrat d'outre-mer.

Par décret en date du 19 avril 1952, M. Thebault (Eugène-Pierre-Marie), vice-président de la cour d'appel de Madagascar, atteint par la limite d'âge, est admis à faire valoir ses droits à la retraite pour ancienneté de services.

Décret du 22 avril 1952 portant désignation du secrétaire général de la Mauritanie.

Par décret en date du 22 avril 1952, M. Messmer (Pierre), administrateur en chef de la France d'outre-mer, est nommé secrétaire général de la Mauritanie, en remplacement de M. Petit, appelé à d'autres fonctions.

Désignation du commissaire du Gouvernement auprès de la Société immobilière de Madagascar.

Le ministre de la France d'outre-mer,

Vu la loi du 30 avril 1946 tendant à l'établissement, au financement et à l'exécution des plans d'équipement et de développement des territoires dépendant du ministre de la France d'outre-mer, et spécialement en son article 2;

Vu le décret du 20 décembre 1951 portant organisation du contrôle sur les sociétés d'Etat et les sociétés d'économie mixte créées en application de la loi susvisée;

Vu l'arrêté no 61 AE/PLan/1 du 10 juillet 1951, autorisant la constitution de la société d'économie mixte dite Société immobilière de Madagascar et approuvant les statuts de cette société,

Arrête:

Art. 1er. — M. Rivière, administrateur en chef de la France d'outre-mer, directeur général des finances du gouvernement général de Madagascar, est désigné pour remplir les fonctions de commissaire du Gouvernement auprès de la société d'économie mixte dite Société immobilière de Madagascar.

Art. 2. — Le commissaire du Gouvernement adressera chaque semestre au ministre de la France d'outre-mer un compte rendu confidentiel sur les activités, projets et programmes de la Société, et, chaque année, après la clôture de l'exercice, un rapport sur la situation financière.

Art. 3. — Les frais de contrôle et l'indemnité du commissaire du Gouvernement, qui sera fixée par décision du ministre de la France d'outre-mer, sont à la charge de la société.

Art. 4. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française, au *Journal officiel* de Madagascar et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 18 avril 1952.

Le ministre de la France d'outre-mer,
Pour le ministre et par délégation:
Le chef du cabinet,
PIERRE MAESTRACCI.

Magistrature.

Par arrêté en date du 10 avril 1952, M. Laget, premier président de la cour d'appel de Dakar, est placé en position de mission au conseil supérieur de la chasse pour les territoires d'outre-mer pour la période du 13 au 19 février 1952 inclus.

Travaux publics, mines et techniques industrielles.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 8 avril 1952, a été constaté l'avancement en échelon, dans les conditions fixées au tableau ci-après, des ingénieurs principaux du cadre général des travaux publics, des mines et des techniques industrielles de la France d'outre-mer dont les noms suivent:

NOMS ET PRÉNOMS	CLASSE ingénieur principal.	AVANCEMENT EN ÉCHELON — Nouvel échelon.	AVANCEMENT EN ÉCHELON — Pour compter du:	ANCIENNETÉ de la classe.	RAPPEL SERVICES MILITAIRES conservés et utilisables. — Pour l'avancement en échelon	RAPPEL SERVICES MILITAIRES conservés et utilisables. — Pour l'avancement en classe.
I. — *Travaux publics.*						
MM. Nida (Jean)	1re classe.	2e échelon.	1er janvier 1952.	1er janvier 1950.	»	1 mois 21 jours.
Mortas (André)	1re classe.	2e échelon.	14 mai 1952.	14 mai 1950.	»	»
Guyot (Louis)	1re classe.	2e échelon.	6 juin 1952.	6 juin 1950.	»	»
Estassy (Yves)	1re classe.	2e échelon.	9 juin 1952.	9 juin 1950.	»	»
Sevrain (Adolphe)	1re classe.	2e échelon.	17 juin 1952.	1er octobre 1950.	Epuisés.	1 an 3 mois 11 jours.
Tournier (Marcel)	3e classe.	4e échelon.	1er juin 1952.	1er juin 1949.	»	»
Audet (Lucien)	3e classe.	4e échelon.	1er juin 1952.	1er juin 1949.	»	»
Coll (Pierre)	3e classe.	4e échelon.	5 décembre 1951.	1er juin 1949.	Epuisés.	5 mois 26 jours.
Marcuard (Raymond)	3e classe.	3e échelon.	3 avril 1952.	1er octobre 1949.	»	»
II. — *Mines.*						
MM. Martin (Maurice)	2e classe.	2e échelon.	1er juin 1952.	1er juin 1950.	»	1 an.
Bedouret (Daniel)	3e classe.	3e échelon.	11 mars 1952.	1er juin 1949.	Epuisés.	2 mois 20 jours.
Besson (Maurice)	3e classe.	3e échelon.	5 mars 1952.	5 mars 1950.	»	6 mois 26 jours (ancienneté civile).
III. — *Techniques industrielles.*						
M. Lacassagne (Robert)	2e classe.	2e échelon.	1er janvier 1952.	1er janvier 1949.	»	»

Ces avancements prennent effet des dates indiquées, tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 6 avril 1952:

M. Dussut (Jean), ingénieur adjoint de 2e classe des travaux publics de la France d'outre-mer, a été promu à la 1re classe du grade d'ingénieur adjoint pour compter du 1er septembre 1951, avec rappels pour services militaires épuisés.

M. Fages (Marie-Pierre), ingénieur adjoint de 3e classe des travaux publics de la France d'outre-mer, a été promu à la 2e classe du grade d'ingénieur adjoint pour compter du 27 août 1951, avec ancienneté civile épuisée et rappels pour services militaires conservés de 7 mois 13 jours.

Ces avancements prennent effet des dates indiquées, tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 6 avril 1952:

M. Mary (Raymond), ingénieur diplômé de l'école spéciale des travaux publics de Paris (spécialité travaux publics), ingénieur adjoint de 3e classe stagiaire des travaux publics de la France d'outre-mer, a été inscrit au tableau de nomination prévu à l'article 29 du décret du 15 juillet 1941.

M. Mary a été titularisé au grade d'ingénieur adjoint de 3e classe des travaux publics de la France d'outre-mer pour compter du 2 décembre 1951, avec ancienneté du 15 novembre 1950, plus une bonification d'ancienneté d'un an au titre de l'enseignement technique colonial et rappels pour services militaires attribués d'un an.

M. Mary a été promu à la 2e classe du grade d'ingénieur adjoint, pour compter du 2 décembre 1951 du point de vue de la solde et du 15 novembre 1950 du point de vue de l'ancienneté, avec rappels pour services militaires épuisés.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 8 avril 1952, les agents dont les noms suivent ont été intégrés dans le cadre général des travaux publics de la France d'outre-mer dans les conditions fixées ci-après:

M. de Vertus (Pierre), diplômé ingénieur des arts et manufactures, ingénieur adjoint contractuel en Afrique équatoriale française, a été intégré au grade d'ingénieur adjoint de 1re classe pour compter du 1er mars 1952, tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté (rappels pour services militaires: néant).

M. Reynal de Saint-Michel (Louis), diplômé ingénieur de l'école spéciale des travaux publics de Paris (spécialité bâtiments), ingénieur-architecte contractuel en Afrique équatoriale française, a été intégré, pour compter du 1er janvier 1952 du point de vue de la solde, au grade d'ingénieur adjoint de 3e classe, avec ancienneté du 14 avril 1951 (rappels pour services militaires de 8 mois 17 jours attribués et épuisés).

M. Robin (Jacques), diplômé ingénieur de l'école spéciale des travaux publics de Paris (spécialité bâtiments), ingénieur adjoint contractuel en Afrique occidentale française, a été intégré au grade d'ingénieur adjoint de 3e classe pour compter du 17 octobre 1951, tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté (rappels pour services militaires: néant).

M. Branet (Gaston), diplômé ingénieur des arts et métiers, ingénieur contractuel au Cameroun, a été intégré, pour compter du 1er janvier 1952 du point de vue de la solde, au grade d'ingénieur adjoint de 1re classe, avec ancienneté du 14 décembre 1951 et rappels pour services militaires conservés de 6 mois 9 jours (sur un total de 4 ans 6 mois 9 jours de rappels de services militaires attribués).

M. Milczynski (Louis), diplômé ancien élève de l'école technique des mines de Douai, ingénieur adjoint contractuel en Indochine, a été intégré au grade d'ingénieur adjoint de 2e classe pour compter du 1er février 1952, tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté (rappels pour services militaires de 2 ans 5 mois attribués et épuisés).

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 8 avril 1952, M. Lemoine (Jean), ingénieur de 1re classe des techniques industrielles de la France d'outre-mer, a été versé dans la spécialité Travaux publics du cadre général des travaux publics, des mines et des techniques industrielles de la France d'outre-mer, pour compter du 1er janvier 1952, à son grade d'ingénieur de 1re classe et avec son ancienneté du 26 janvier 1951 dans ce grade.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 8 avril 1952, dans le cadre général des travaux publics de la France d'outre-mer, M. Galtier (Georges), ingénieur de 3e classe du 1er janvier 1951, a été reclassé dans ce grade pour compter du 1er juillet 1950, tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 6 avril 1952:

M. Dop (André), ingénieur principal à titre temporaire de 3e classe, 4e échelon, des travaux publics de la France d'outre-mer, a été reclassé dans sa situation ancienne d'ingénieur hors classe à l'indice 475 des travaux publics de la France d'outre-mer, avec son ancienneté du 1er juillet 1941 et ses rappels de services militaires de 7 mois 11 jours.

M. Gauchet (Louis), ingénieur adjoint à titre temporaire de 2e classe des travaux publics de la France d'outre-mer, et M. Poitevin (Robert), ingénieur adjoint à titre temporaire de 3e classe des travaux publics de la France d'outre-mer, ont été reclassés dans le cadre local des travaux publics de Madagascar au grade, à la classe et à l'ancienneté qu'ils détiennent dans ce grade.

MM. Abadie (Charles) et Loupy (Adrien), ingénieurs adjoints à titre temporaire de 2e classe des mines de la France d'outre-mer, ont été reclassés dans le cadre local des mines de Madagascar au grade, à la classe et à l'ancienneté qu'ils détiennent dans ce grade.

Ces dispositions prennent effet de la date du présent arrêté.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 8 avril 1952, l'arrêté du 21 avril 1951 portant intégrations dans le cadre général des travaux publics de la France d'outre-mer a été rapporté en ce qui concerne M. Labrize.

M. Labrize (Roger), ingénieur de 2e classe des travaux publics de l'Indochine, a été intégré dans le cadre général des travaux publics de la France d'outre-mer au grade d'ingénieur de 2e classe pour compter du 1er janvier 1951, tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté.

Par arrêté du 21 avril 1952, M. Bouchat (Jean), ingénieur principal des travaux publics de la France d'outre-mer, est placé, à compter du 1er mars 1952 jusqu'au 21 avril 1952, date à laquelle l'intéressé sera atteint par la limite d'âge, dans la position de détachement auprès du ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Modification à l'arrêté du 9 mars 1949 relatif aux émoluments du personnel des établissements nationaux de bienfaisance ne recevant aucun traitement soumis à retenues pour pension civile et uniquement rémunéré par indemnités.

Rectificatif au *Journal officiel* du 9 avril 1952 : page 3748, 3e colonne, Hospice national des Quinze-Vingts, Personnel médical, au lieu de: « Orthopédistes qualifiés (par vacation de trois heures): 750 », lire: « Orthopistes qualifiés (par vacation de trois heures : 750 »; Personnel non médical, au lieu de: « Bibliothécaire des aveugles : 3.000 F », lire : « Bibliothécaire des aveugles : 3.200 F »; 2e colonne, au lieu de: « Etablissement national des convalescents du Vésinet », lire: « Etablissement national des convalescentes du Vésinet ».

MINISTERE DES POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES

Administration centrale.

Par arrêté du 21 avril 1952, Mlle Maylie (Marie-Madeleine), contrôleur principal à l'administration centrale des postes, télégraphes et téléphones, est, à compter du 1er avril 1951 et pour une période de cinq ans, placée en position de détachement auprès du ministère de l'éducation nationale pour occuper un emploi de bibliothécaire contractuelle à la Bibliothèque nationale.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis de vacance du poste de directeur de l'hôpital-hospice de Château-Thierry (Aisne).

Est déclaré vacant le poste de directeur de l'hôpital-hospice de Château-Thierry (Aisne), établissement de 5e catégorie.

Peuvent faire acte de candidature, les personnes inscrites sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur des hôpitaux et hospices publics établie conformément aux dispositions du décret du 17 avril 1943.

Les candidats devront adresser leur demande dans le délai d'un mois à compter de la publication du présent avis au directeur départemental de la population et de l'entr'aide sociale de l'Aisne, cité administrative, ancienne citadelle à Laon.

Avis de vacance du poste de directeur économe de l'hôpital-hospice de Nozay (Loire-Inférieure).

Est déclaré vacant le poste de directeur économe de l'hôpital-hospice de Nozay (Loire-Inférieure).

Peuvent faire acte de candidature, les personnes inscrites sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur économe et de sous-directeur des hôpitaux et hospices publics établie conformément aux dispositions du décret du 17 avril 1943.

Les candidats devront adresser leur demande dans le délai d'un mois à compter de la publication du présent avis au directeur départemental de la population et de l'entr'aide sociale de la Loire-Inférieure, 3, quai Ceineray, Nantes.

Ministère des affaires étrangères.

Avis de vacances d'emplois de sténographe au secrétariat des Nations Unies à New-York.

Le secrétariat des Nations Unies à New-York dispose d'un certain nombre de vacances pour des emplois de sténographe monolingue (français) ayant une bonne connaissance de l'anglais.

Les candidates doivent être âgées de vingt à trente-cinq ans, posséder une très bonne culture générale ainsi qu'une expérience de secrétariat.

Vitesse en sténographie française: 140 mots-minute.

Elles devront subir des épreuves écrites comportant des tests dactylographiques et sténographiques et, éventuellement, des tests de connaissance de langues française et anglaise, ainsi qu'un examen oral.

langues française et anglaise, ainsi qu'un examen oral.

Prière d'adresser les demandes à la division du personnel (examens), Nations Unies, palais des Nations, Genève, avec un *curriculum vitæ* détaillé indiquant les études faites et fonction exercée, ainsi que les vitesses actuelles en sténographie française, ainsi que trois références professionnelles.

Les candidates dont les demandes auront été retenues seront convoquées ultérieurement pour les épreuves ci-dessus mentionnées.

Ministère des finances et des affaires économiques.

Avis aux importateurs de lait en poudre originaire et en provenance de Suède.

(Poste 6 de l'accord commercial franco-suédois du 8 novembre 1951.)

Comme suite aux indications du titre III: Avis ultérieurs, de l'avis aux importateurs de produits originaires et en provenance de Suède, publié au *Journal officiel* du 5 décembre 1951, les importateurs sont informés qu'il est procédé à un appel d'offres en vue de la répartition d'un contingent d'importation de lait en poudre, à usage industriel.

Les importations seront réalisées sous le couvert de licences individuelles délivrées aux seuls importateurs titulaires de la carte professionnelle de spécialistes en produits laitiers.

Les demandes d'autorisation d'importation, établies en six exemplaires, sur formules modèle A. C., devront être parvenues à l'office des changes (3e sous-direction), 8, rue de la Tour-des-Dames, Paris (9e), le vingtième jour (à midi au plus tard) suivant celui de l'insertion du présent avis au *Journal officiel*.

Elles devront être accompagnées, sous peine de rejet:

a) D'un certificat délivré par le fabricant suédois, garantissant que le produit offert correspond aux conditions définies ci-après, fabrication d'après le procédé Spray, dans le mois précédent la date d'expédition; teneur maximum en humidité: 3 p. 100; teneur minimum en matières grasses: 21 p. 100; taux de solubilité: compris entre 97 et 100 p. 100; conditionnement en sac papier Kraft 4/5 épaisseurs de 25 ou 50 kg, emballé ou non en caisse de bois;

b) D'une facture *pro forma*, établie en triple exemplaire par le commerçant suédois, indiquant le prix au kilogramme FOB port suédois.

A l'expiration du délai de vingt jours indiqué ci-dessus, elles feront l'objet d'un examen simultané de la part des services techniques compétents.

Avis aux importateurs de poissons de mer frais d'origine et en provenance de Belgique.

(Poste 11 du *modus vivendi* relatif aux échanges franco-belgo-luxembourgeois du 3 avril 1952.)

Comme suite aux indications du titre V de l'avis aux importateurs de produits originaires et en provenance de l'Union économique belgo-luxembourgeoise, inséré au *Journal officiel* du 13 avril 1952, les importateurs sont informés qu'il est procédé à un appel d'offres, en vue de la répartition d'un contingent de 6 millions de francs belges ouvert par le *modus vivendi* susvisé pour des importations de poissons de mer frais.

Les importations de ces produits seront réalisées sous le couvert de licences et porteront exclusivement sur les espèces suivantes: églefin, turbot, limande, carrelet, barbue, lieu noir, lieu jaune, sole, lotte.

Les demandes d'autorisation d'importation, établies en six exemplaires, sur formules réglementaires modèles A. C., et accompagnées d'une facture *pro forma* délivrée par l'exportateur belge, devront être parvenues à l'office des changes (3e sous-direction), 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris (9e), le quinzième jour, à midi, au plus tard, suivant celui de l'insertion du présent avis au *Journal officiel*.

A l'expiration du délai de quinze jours ainsi fixé, elles feront l'objet d'un examen simultané de la part des services compétents.

En application des dispositions de l'article 6 du décret n° 49-927 du 13 juillet 1949, les règles d'attribution des licences seront déterminées après avis du comité technique d'importation des produits de la mer intéressé.

En outre, les importations seront soumises aux conditions suivantes:

1° L'entrée en France et le dédouanement des marchandises pourront être effectués par tous les bureaux de douane normalement ouverts aux opérations de l'espèce;

2° Tout importateur sera tenu d'adresser au département de la marine marchande (direction des pêches maritimes, 3, place de Fontenoy, à Paris), un relevé détaillé (espèces, quantités, prix unitaire et global C. A. F.) des importations effectuées par ses soins;

3° Indépendamment du contrôle qui sera exercé dans le cadre des dispositions réglementaires en vigueur, les marchandises en cause pourront être soumises au contrôle qualitatif exercé après le dédouanement par les soins du département de la marine marchande, en liaison avec l'office scientifique et technique des pêches maritimes.

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance des Etats-Unis.

(Programme d'importations de l'exercice 1951-1952).

Les importateurs sont informés de l'ouverture d'un crédit en dollars pour l'importation de matériels scientifiques y compris les matériels de géophysique et de matériels d'équipement sonore pour studios de cinéma (matériels industriels) originaires et en provenance des Etats-Unis.

Par dérogation aux dispositions des articles 2 et 3 du décret n° 49-927 du 13 juillet 1949, les demandes d'autorisation d'importation, établies en six exemplaires sur formules modèle A. C., pourront être déposées à l'office des changes (3e sous-direction) 8, rue de la Tour-des-Dames, Paris (9e) dès l'insertion du présent avis au *Journal officiel* et elles seront examinées au fur et à mesure de leur présentation.

Avis aux exportateurs de peaux brutes de porcins à destination des Etats-Unis.

Les exportateurs sont informés qu'il est procédé à un appel d'offres en vue de la répartition d'un contingent ouvert pour l'exportation à destination des Etats-Unis, de peaux brutes de porcs d'équarrissage.

Les demandes d'autorisation d'exportation, établies en cinq exemplaires sur formules réglementaires modèle 02, devront être parvenues à l'office des changes (1e sous-direction) 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris (9e) le vingtième jour à midi au plus tard, suivant celui de l'insertion du présent avis au *Journal officiel*.

Elles devront être accompagnées:

1° De la justification de l'ordre d'achat par l'importateur américain (celui-ci pouvant être un tanneur spécialisé ou un négociant en cuirs et peaux bruts spécialisé dans l'importation des peaux de porcins);

2° D'une facture *pro forma*, en double exemplaire, et de tous renseignements comportant la description exacte de la marchandise, le prix unitaire en francs, à la pièce, base premier choix C et F, ainsi que la valeur totale de la marchandise, poids salé C. et F.

Les prix pourront être librement débattus entre acheteurs et vendeurs mais devront être approuvés par la direction des industries diverses et des textiles du ministère de l'industrie et de l'énergie, 42, rue La Boétie, Paris (8e).

A l'expiration du délai de vingt jours fixé ci-dessus, les demandes déposées feront l'objet d'un examen simultané de la part des services compétents.

Les licences d'exportation pourront faire, éventuellement l'objet d'un seul renouvellement.

Les exportateurs devront informer la direction des industries diverses et des textiles, quinze jours au plus tard après l'expiration du délai de validité de leurs licences, des quantités réellement exportées par eux.

Avis aux exportateurs de produits d'exploitation forestière et de scierie à destination du Danemark.

(Accord commercial du 8 octobre 1951, validité du 1er octobre 1951 au 30 septembre 1952.)

Les exportateurs sont informés qu'il est procédé à un appel d'offres en vue de la répartition des contingents indiqués ci-après, ouverts pour l'exportation de bois à destination du Danemark.

Sciages de chêne..... 2.000 M3
Sciages de noyer (épaisseur maximum 16 cm)..... 300

Les demandes d'autorisation d'exportation, établies en cinq exemplaires sur formules 02 et accompagnées de deux factures *pro forma*, devront être parvenues à l'office des changes (1e sous-direction), 8, rue de la Tour-des-Dames, Paris (9e), le trentième jour à midi, au plus tard, suivant celui de l'insertion du présent avis au *Journal officiel*.

Les intéressés devront déposer, dans le même délai, strictement respecté, à la direction générale des eaux et forêts (bureau 60), 1 *ter*, avenue de Lowendal, à Paris (7e), les documents suivants:

1° Un exemplaire original du contrat, portant la signature de l'acheteur étranger authentifiée par le timbre de sa maison, et définant la spécification exacte de la marchandise;

2° Une copie de la facture portant la description commerciale détaillée de la marchandise.

A l'expiration du délai de trente jours fixé ci-dessus, les demandes déposées feront l'objet d'un examen simultané par les services techniques compétents assistés du comité interprofessionnel de l'exportation des produits d'exploitation forestière et de scierie institué à cet effet, par un arrêté ministériel du 28 mars 1947.

N. B. — L'attention des exportateurs est particulièrement appelée sur le fait qu'avant la délivrance effective des licences, les bénéficiaires pourront être invités à justifier auprès de la direction générale des eaux et forêts (bureau 60), de l'ouverture d'un accréditif irrévocable, valable trois mois, domicilié dans une banque située en France et égal au montant du contrat.

Avis aux exportateurs de véhicules automobiles à destination du territoire britannique de Hong-Kong.

A dater de l'insertion du présent avis au *Journal officiel*, les engagements de change (formule DE) relatifs aux exportations à destination de Hong-Kong, des marchandises désignées ci-après sont soumis, dans tous les cas, au visa de l'office des changes, 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris:

NUMÉROS du tarif des droits de douane d'importation	DESIGNATION DES MARCHANDISES
1797	Voitures automobiles pour le transport des personnes.
1798 A et B	Voitures automobiles pour le transport des marchandises.
1799 A et B	Voitures automobiles à usages spéciaux.
1803	Châssis complets (avec moteur) de voitures automobiles.

Sous réserve qu'elles remplissent simultanément les conditions prévues par l'ordonnance E de l'avis aux importateurs et aux exportateurs et avis n° 483 de l'office des changes, du 4 janvier 1951, continueront, à titre transitoire, à être autorisées, sous le couvert d'engagements de change dispensés du visa de l'office des changes, les exportations de marchandises reprises au tableau ci-dessus, pour lesquelles il sera justifié qu'elles ont été effectuées à destination du territoire de Hong-Kong avant la date d'insertion du présent avis au *Journal officiel*.

Avis aux exportateurs de vieilles fontes à destination de l'Italie.

(Accord commercial franco-italien du 18 décembre 1951.)

Les exportateurs sont informés qu'il est procédé à un appel d'offres en vue de la répartition d'un contingent de 6.500 tonnes, représentant le deuxième quart du contingent prévu à la liste C de l'accord commercial franco-italien susvisé pour l'exportation de vieilles fontes à destination de l'Italie, augmenté du reliquat restant à répartir sur la tranche mise en répartition par l'avis aux importateurs du 2 février 1952.

Les demandes d'autorisation d'exportation, établies en cinq exemplaires sur formules modèle 02, devront être parvenues à l'office des changes (1e sous-direction), 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris (9e), le trentième jour à midi, au plus tard, suivant celui de l'insertion du présent avis au *Journal officiel*.

A l'expiration du délai de trente jours fixé ci-dessus, elles feront l'objet d'un examen simultané de la part des services compétents.

D'autre part, les exportateurs devront adresser en même temps au service de la sidérurgie, 40, avenue d'Iéna, à Paris (16e), un dossier contenant les renseignements suivants:

1° Copie du contrat de vente avec le Campfond (3, via della Posta, Milan) ou avec des commerçants membres de l'Assofermet (1, piazza Belgioioso, Milan), ces deux groupements étant seuls habilités par le gouvernement italien pour ces achats. Ne seront valables que les contrats passés après la date de publication du présent avis et spécifiant qu'ils ont été conclus dans le cadre du contingent ouvert au titre de la seconde tranche trimestrielle de l'accord; les demandes de licences doivent être établies séparément pour chacun des deux groupements;

2° Toute justification prouvant l'existence de la marchandise (fournisseur, origine, etc.).

Avis aux exportateurs de produits sidérurgiques.

Les exportateurs de produits sidérurgiques, autres que les producteurs et leurs agents, sont informés qu'ils peuvent déposer, dans un délai maximum de quinze jours suivant celui de l'insertion du présent avis au *Journal officiel*, des demandes d'options en vue de l'obtention de licences.

Par dérogation aux dispositions de l'avis aux exportateurs de produits sidérurgiques publié au *Journal officiel* du 27 mai 1951 (p. 5589), ces demandes seront faites sur simple lettre adressée au service de la sidérurgie, 17, avenue d'Iéna, Paris (16e).

Elles comporteront l'indication du ou des pays à destination desquels les exportations sont envisagées, ainsi que les tonnages correspondants et les spécifications sommaires.

Les demandeurs sont priés de joindre deux enveloppes timbrées à leur adresse: l'une, pour l'envoi d'un accusé de réception de la demande; l'autre, pour la notification de la suite donnée.

Ministère de l'agriculture.

Avis de concours à la caisse nationale de crédit agricole.

Un concours sur épreuves s'ouvrira le 24 juin 1952 à Paris pour huit emplois d'inspecteur adjoint à la caisse nationale de crédit agricole.

Les dossiers de candidature devront être parvenus à cet établissement public, 30, rue Las-Cases, Paris (7e), avant le 10 juin 1952.

Les notices relatives aux conditions de ce concours sont tenues à la disposition de toute personne qui en fera la demande à la caisse nationale de crédit agricole.

Un concours sur épreuves s'ouvrira le 10 juin 1952 à Paris pour sept emplois de commis d'ordre et de comptabilité à la caisse nationale de crédit agricole.

Les dossiers de candidature devront être parvenus à cet établissement public, 30, rue Las-Cases, Paris (7e), avant le 27 mai 1952.

Les notices relatives aux conditions de ce concours sont tenues à la disposition de toute personne qui en fera la demande à la caisse nationale de crédit agricole.

Avis aux exportateurs de pommes de terre primeurs à destination de tous pays autres que la Grande-Bretagne.

Modificatif à l'avis publié au *Journal officiel* du 25 mai 1951:

Le prix de cession de la vignette aux exportateurs est fixé à 5 F l'unité.

Paris — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,
JEAN REYMOND

COTE DES CHANGES

VERSEMENT TÉLÉGRAPHIQUE

Derniers cours cotés en Bourse	21 avril — Cours relevés après Bourse	DEVISES	22 avril 1952 — Cours relevés avant Bourse	22 avril 1952 — Cours cotés en Bourse
349 95	.... ..	Etats-Unis (1 dollar)...	.... ..	349 95 .....
699 125	.... ..	Belgique (100 francs)..	.... ..	699 125 .....
356 50	.... ..	Canada (1 dollar	.... ..	356 60 .....
1216 ..	.... ..	Portugal (100 escudos).	.... ..	1217 .. ..
8001 25	.... ..	Suisse (100 francs).....	.... ..	8001 25 .....
163 60	.... ..	Côte Fse des Somalis (100 francs Djib.)....	.... ..	....

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.011.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE: 1, RUE TAITBOUT, PARIS
DÉPARTEMENT DES TITRES: 68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS

OBLIGATIONS DE 5.000 F 3 3/4 0/0 1945
DE LA
Société des forces motrices du Cantal.

Les porteurs d'obligations 3 3/4 0/0 de 5.000 F (émission 1945), de la Société des forces motrices du Cantal, sont informés que l'amortissement du 15 juillet 1952 a été réalisé par voie de rachats en Bourse. En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Numéros des obligations restant à rembourser.

Néant.

COMMISSION DES ARDOISIERES D'ANGERS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 395.340.000 F
SIÈGE SOCIAL: 52, BOULEVARD DU ROI-RENÉ, ANGERS
R. C.: Angers 14035.

Obligations 4 0/0 1946 *de* 5.000 *F.*

Sixième amortissement.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la Société a procédé au rachat en Bourse des 79 obligations 4 0/0 dont le sixième amortissement est prévu pour le 1er août 1952.
En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.
Les cinq premiers amortissements ont été effectués par rachats en Bourse.

ETABLISSEMENTS A. OLIER

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 225 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL:
USINES SAINT-RÉMY, A CLERMONT-FERRAND (PUY-DE-DÔME)
Registre du commerce: Clermont-Ferrand n° 2060.

Obligations de 5.000 *F* 5 3/4 0/0 1948.

LISTE NUMERIQUE

1° **Des 84 obligations sorties au deuxième tirage au sort du 10 avril 1952 et formant avec les titres rachetés en Bourse par la société émettrice, la totalité de l'annuité à amortir au 15 mai 1952.** Ces obligations seront remboursables à 5.000 F;

2° **De la série comprenant les obligations sorties au tirage antérieur et non encore présentées au remboursement.**

NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.
402 à 424	51	901 à 984	52

SOCIETE LUMIERE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 450 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 25, RUE DU 4-SEPTEMBRE, PARIS (2e)
R. C.: Seine 6251.

Usant de la faculté qui lui a été réservée lors de l'émission de ses obligations de 4 0/0 1945 de 5.000 F, la Société Lumière a racheté en Bourse le nombre d'obligations nécessaire pour épuiser la totalité de l'annuité prévue pour le service de l'intérêt et de l'amortissement de cet emprunt au 15 juillet 1952.
En conséquence, le tirage prévu pour le 15 avril 1952 n'a pas été effectué.

Le conseil d'administration.

Les Héritiers de Marie Brizard et Roger, Achard, Glotin & Cie

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS
AU CAPITAL DE 145.500.000 F ENTIÈREMENT LIBÉRÉ
SIÈGE SOCIAL: 128-132, RUE FONDAUDÈGE, A BORDEAUX
Registre du commerce: Bordeaux 828 B.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a racheté en Bourse la totalité des 17 obligations 6 3/4 0/0 1949 à amortir le 15 mai 1952.
En conséquence, il n'a pas été effectué de tirage au sort en février 1952.

(*Le tableau d'amortissement a été publié au* Journal officiel *n° 125 du 25 mai 1949.*)

SOCIETE STEIN ET ROUBAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 350 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 24-26, RUE ERLANGER, A PARIS (16e)
R. C.: Seine n° 291837 B.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, cette société a procédé au rachat en Bourse de 90 obligations 4 0/0, émission 1945, nombre correspondant à celui prévu au tableau d'amortissement pour l'échéance du 15 mai 1952.
En conséquence, aucun tirage au sort d'obligations 4 0/0 1945 n'a été effectué au titre de 1952.

Les amortissements précédents ont été réalisés par voie de rachats en Bourse.

Société des Hauts Fourneaux, Forges et Aciéries de Pompey

61, RUE DE MONCEAU, PARIS (8e)
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 675 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: A POMPEY (MEURTHE-ET-MOSELLE)
R. C.: Nancy n° 343; Seine n° 209671 B.

Obligations 3 3/4 0/0 1945 de 5.000 F.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a racheté en Bourse quatre cent soixante obligations 3 3/4 0/0 1945 pour fournir l'amortissement au 15 avril 1952.

Obligations amorties aux tirages antérieurs.

Néant.

SOCIETE DE SAINT-SAUVEUR, ARRAS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 211.112.500 F

SIÈGE SOCIAL: RUE DES ROSATI, ARRAS (PAS-DE-CALAIS)

R. C.: Arras n° 355.

Sixième amortissement.

Usant de la faculté réservée lors de l'émission, cette société a procédé au rachat en Bourse des 60 obligations de 5.000 F nominal 6,25 0/0 1916 formant la totalité de l'annuité à amortir le 1er juin 1952.

En conséquence, il n'a pas été effectué de tirage au sort.

Les amortissements précédents ont été effectués de façon identique.

Société des Chaux, Ciments et Matériaux de Construction au Maroc

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 600 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 32, AVENUE DE NEW-YORK, A PARIS

Registre du commerce: Seine n° 95963.

Amortissement au 1er juin 1952 des obligations 4 1/2 0/0 1931.

MM. les porteurs d'obligations 4 1/2 0/0 1931 sont informés que la société, ayant usé de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission de ses obligations, a racheté en Bourse la totalité des titres dont l'amortissement est prévu pour le 1er juin 1952.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Liste des obligations restant à rembourser sur tirages antérieurs.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
1.110	45	8.891 à 8.900	42
2.700	45	9.151 à 9.153	45
8.062 et 8.063	45	12.379	45

AVIS DIVERS

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du Crédit foncier franco-canadien, convoquée pour le mardi 13 mai 1952, aura lieu ledit jour, à quinze heures, à Paris, Maison des Centraux, 8, rue Jean-Goujon.

AVIS D'ADJUDICATIONS

Ministère de la défense nationale.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT A LA GUERRE

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES

AVIS D'ADJUDICATION PUBLIQUE

A l'intendance des subsistances de Metz, caserne Ney (tél. 12.00; postes: 26, 27, 35).

1° Le vendredi 9 mai 1952, à dix heures. — Fourniture de 1.500 quintaux métriques de sucre cristallisé (9 lots); 250 quintaux métriques de sucre raffiné en morceaux (3 lots).

2° Le samedi 10 mai 1952, à dix heures. — Fourniture de 1.100 quintaux métriques de graisse végétale (10 lots).

Ces denrées sont destinées aux établissements des subsistances de la 6e région.

Elles devront répondre aux conditions fixées par les cahiers des charges spéciales (et additifs) régissant les fournitures qui peuvent être consultés dans toute intendance ou gestions des subsistances.

Les candidats ont la latitude de soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Renseignements complémentaires et modèles de soumission à demander à l'intendance des subsistances de Metz, caserne Ney.

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Kahn (Maxime), né le 12 octobre 1901 à Paris, demeurant à Paris (20e), rue du Docteur-Lahbé, n° 1, et M. Kahn (Serge), son fils, né le 23 mars 1928 à Paris, demeurant à Paris (18e), rue Ordener, n° 136, ce dernier agissant tant pour son compte personnel que pour sa fille mineure Chantal-Sylvie, née le 2 juin 1951, à Paris, demandent à changer leur nom en celui de Canet.

DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

Décret du 16 août 1901.

24 mars 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Sarlène. **Amicale laïque de Petreto-Bicchisano.** But: diffuser la pensée laïque et défendre les institutions laïques existantes; établir un lien entre toutes les familles et l'école afin de permettre à celle-ci de remplir pleinement sa mission éducative et sociale; prolonger l'œuvre scolaire en promouvant l'éducation populaire, notamment par l'organisation de loisirs culturels et de permettre ainsi l'émancipation civique, intellectuelle, sociale et technique des habitants de la commune. Siège social: école de garçons, Petreto-Bichisano.

24 mars 1952. Déclaration à la sous-préfecture des Sables-d'Olonne. **Le Rallye Vendée.** But: encourager et faciliter la pratique du cheval. Siège social: école d'équitation, les Sables-d'Olonne.

24 mars 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Loches. **Société amicale des sapeurs-pompiers de Verneuil-sur-Indre.** But: secours à ses membres et perfectionnement de l'instruction du corps. Siège social: mairie de Verneuil.

24 mars 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Association Bontemps.** But: organiser des colonies de vacances pour les enfants et les adolescents. Siège social: 36 *bis*, rue Danton, Montreuil-sous-Bois.

25 mars 1952. Déclaration à la sous-préfecture de la Flèche. **Mouvement national pour la défense et le développement de l'épargne, association locale de Noyen-sur-Sarthe.** But: défense et développement de l'épargne. Siège social: mairie de Noyen-sur-Sarthe.

28 mars 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. **Association sportive d'Osny.** But: pratiquer et encourager le développement des sports. Siège social: mairie d'Osny.

1er avril 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Senlis. **Distraction des malades.** But: création, fonctionnement et développement des bibliothèques dans les hôpitaux de Creil. Siège social: hôpital, rue du Plessis-Pommeraye, Creil.

3 avril 1952. Déclaration à la préfecture de la Côte-d'Or. **Association d'éducation populaire de Sainte-Jeanne-d'Arc.** But: assurer la gestion matérielle, le fonctionnement et le développement d'écoles libres. Siège social: chez M. Marilier (Georges), 30, rue de Chamaillot, Dijon.

4 avril 1952. Déclaration à la préfecture de Tulle. **Association locale du mouvement national d'épargne de Forges.** But: défense et développement de l'épargne. Siège social: mairie de Forges.

7 avril 1952. Déclaration à la préfecture de l'Isère. **Association sportive de Vaulnaveys-le-Haut.** But: pratique du football. Siège social: café Pilon, Vaulnaveys-le-Haut.

8 avril 1952. Déclaration à la préfecture du Var. **Association locale du mouvement national d'épargne.** But: défense et développement de l'épargne. Siège social: mairie du Muy.

9 avril 1952. Déclaration à la préfecture du Finistère. **Association amicale des anciens élèves et amis des écoles laïques de Locunolé.** But: poursuivre auprès des jeunes l'œuvre éducative de l'école; soutenir par tous les moyens matériels et moraux les écoles laïques de Locunolé; secourir les élèves nécessiteux; apporter son appui moral et financier aux œuvres scolaires et postscolaires d'un caractère essentiellement laïque. Siège social: école publique de garçons, Locunolé.

11 avril 1952. Déclaration à la préfecture de l'Indre. **Comité départemental d'aide à la construction.** But: apporter sa contribution à la solution de la crise du logement. Siège social: préfecture de l'Indre, Châteauroux.

12 avril 1952. Déclaration à la préfecture de la Loire. **Les Louise de Marillac**, dames de la charité de Saint-Vincent de Paul de la paroisse de Montaud, à Saint-Etienne. But: assistance aux vieillards. Siège social: maison Saint-Vincent de Paul, avenue Jacquemond, Saint-Etienne.

Rectificatif au *Journal officiel* du 2 avril 1949: page 3140, 3e colonne, 13e insertion, au lieu de: « Amicale des anciens cols bleus du bassin de Longwy », lire: « **Amicale des anciens marins du bassin de Longwy** ».
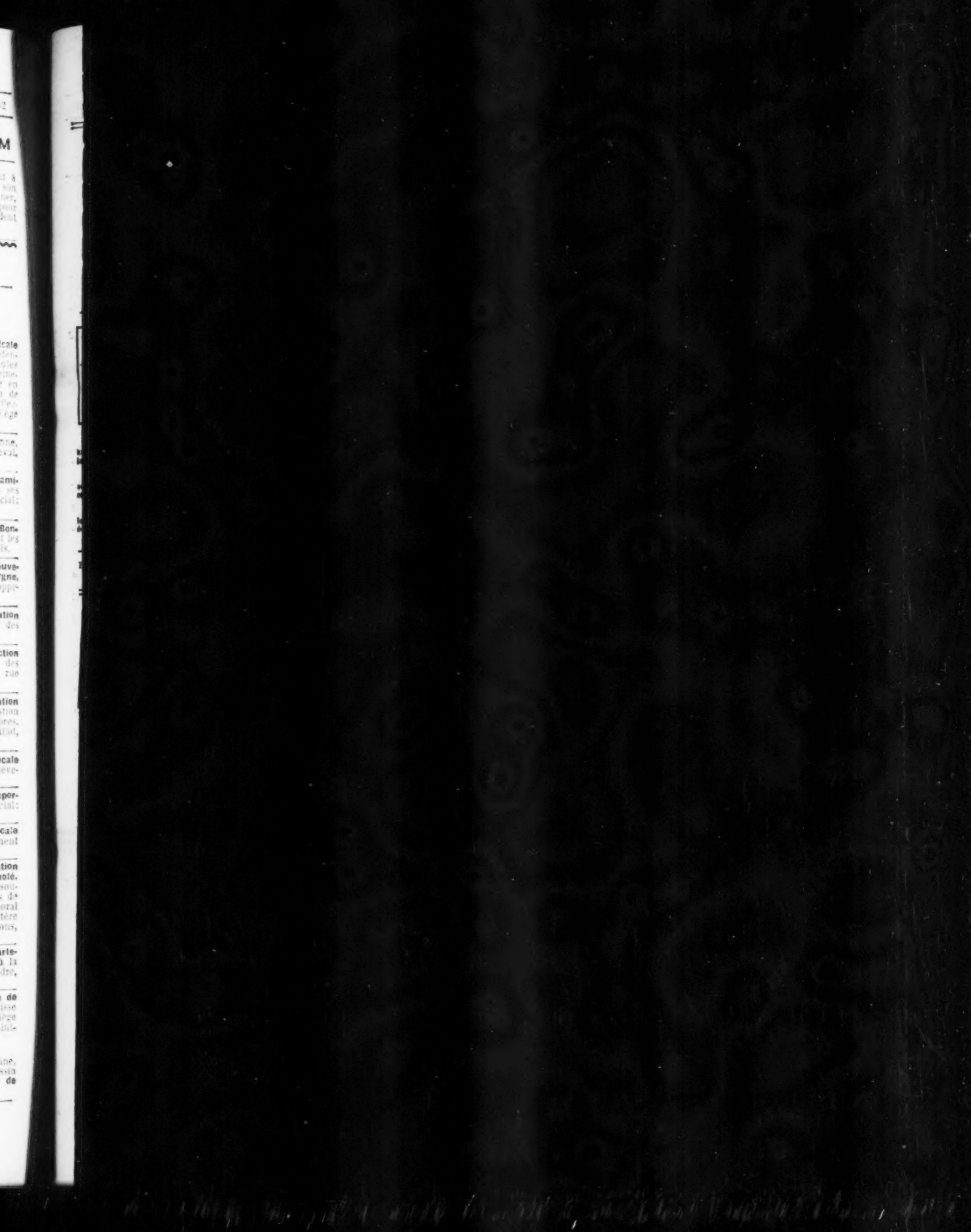
Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.